Evian NOUVELLES

Magazine d'informations municipales

N° 70 MARS - JUIN 2025

p.4-5
La police municipale d'Évian : un acteur de proximité au service de la sécurité locale

p.6
Budget 2025 : la Ville poursuit sa trajectoire maîtrisée

p.25
Exposition Graal : le vase dans tous ses éclats

Buvette Cachat, le grand promenoir renaît

ville Evian

ÉDITORIAL / SOMMAIRE

Chers Evianais,
Le 10 mai dernier, notre ville a été profondément choquée par l'acte abjecte qui toucha nos sapeurs-pompiers. Un des nôtres, donnant bénévolement de son temps pour nous protéger, a failli payer de sa vie son engagement. Miraculé, il poursuit maintenant sa convalescence après de ses proches. Nos pensées les plus fraternelles les accompagnent.
Je veux ici redire aux sapeurs-pompiers l'affection de tous les Evianais, ainsi que le sentiment de gratitude que nous ressentons à leur égard. Je veux aussi remercier la police nationale et la police municipale dont le travail permit une résolution rapide.

Pour répondre aux légitimes interrogations que vous pouvez vous poser, j'ai voulu donner dans ce magazine municipal la parole à Madame la commissaire de l'arrondissement de Thonon-les-Bains. Sans tabou, celle-ci a accepté de vous dépeindre la situation sécuritaire de notre ville et vous parler du travail coopératif entre notre police municipale et la police nationale. Qu'elle en soit ici remerciée.

La colère et l'incompréhension face à cette situation n'expliquent en rien les insultes, les calomnies numériques ou encore les lettres anonymes qui ont pu être adressés aux élus et aux services de la ville. Ces agissements sont intolérables et ne sont pas dignes de l'engagement des équipes municipales au quotidien. La mairie d'Evian a toujours été un espace ouvert et les élus sont à votre disposition pour échanger.

J'aimerais enfin appeler à la responsabilité de tous face aux incivilités croissantes. Usage du vélo et de la trottinette dans les rues piétonnes, dépôts sauvages, vitesse excessive, nous avons tous un rôle important à jouer pour préserver notre qualité de vie. Je compte sur vous.

Au-delà de ces questions, vous retrouverez dans cette nouvelle édition d'Evian Nouvelles un résumé des projets de la collectivité sur les trois derniers mois. Vous y trouverez un point sur l'avancée des travaux de réhabilitation de la Buvette Cachat, la signature d'un nouveau marché public concernant l'éclairage public ou encore un condensé de l'action sociale de la ville et du CCAS. Je vous invite enfin à consulter le programme culturel, cette année encore très exhaustif.

Je vous souhaite un bel été, à Evian comme ailleurs.

Josiane Lei, Maire d'Évian

Sommaire

P2 - Edito de Mme le maire

Actualités
P3 - Buvette Cachat : le grand promenoir renaît
P3 - Yannick Rochais, conseiller municipal nous a quittés

Sécurité
P4-5 - La police municipale d'Évian : un acteur de proximité au service de la sécurité locale

Finances
P6 - Budget 2025 : la Ville poursuit sa trajectoire maîtrisée
P7 - Budget participatif : les idées citoyennes deviennent réalité

Espaces publics
P8 - Parvis et parking réorganisés : un nouvel écrin plus vert pour le Casino
P8 - Place et parvis de l'église : un nouvel espace paysager et piéton

Aménagement
P9 - RD21 : fin de chantier en vue pour un axe structurant d'Evian

Vie économique
P10 - De nouveaux commerces et activités
P11 - Evian accueille "Incroyable territoire" pour dynamiser son centre-ville

Vie sociale
P12 - "Clair Horizon" : mieux isolée, plus économe et agréable à vivre
P12 - Lire, écrire, comprendre : la Croix-Rouge vous aide
P12 - Cet été, les jeunes Evianais prennent le large sur la Côte d'Azur
P13 - La Ville d'Evian renforce son engagement contre la précarité menstruelle
P13 - "Carte avantage" : un coup de pouce renouvelé pour les familles évianaises

ODD
P14 - A Évian, les ODD prennent vie chaque jour
P15 - Éclairage public : un projet pilote pour une ville plus sobre et durable

Cadre de vie
P16 - Tri hors foyer : les espaces publics s'équipent
P16 - Contre les mégots, la Ville et Alcome passent à l'action
P17 - Les parcs des Tours et Dollfus refuges pour la biodiversité
P17 - Et si la nature avait besoin de passer chez vous ?
P17 - Et si vous récupériez l'eau de pluie ?

Sport
P18 - Le Triathlon d'Évian revient les 20 et 21 septembre pour sa 3e édition
P18 - Evian, scène mondiale du cyclisme connecté en 2027 !
P19 - Un été sur l'eau : une base nautique au centre nautique
P19 - La Ville soutient les projets sportifs individuels des Evianais
P19 - Evian renouvelle ses pavillons bleus pour 2025

Vie culturelle
P21 - Clap de fin pour "À nous de jouer" : retour sur une belle aventure citoyenne et culturelle
P21 - Unesco : Evian fait le pari de la culture et de la créativité

Agenda
P22-23 - Vos prochains rendez-vous

Exposition
P24 - "Paris-Bruxelles, 1880-1914" : L'effervescence de deux capitales artistiques
P24 - Jules Lavirotte, maître de l'architecture Art nouveau à découvrir à la Ville du Châtelet
P25 - Exposition "Graal" : le vase dans tous ses éclats
P25 - Un héritage de lumière : la Ville rend hommage à Marcel Heider

Tribunes
P26-27 - Espace d'expression des groupes politiques du conseil municipal de la Ville d'Evian

En couverture : Reconstruction à l'identique du grand promenoir de la Buvette Cachat.
EVIAN NOUVELLES, JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES ÉDITÉ PAR LA VILLE D'EVIAN-LES-BAINS. Directeur de la publication et de la rédaction, Mme le maire. Rédacteur en chef : Frédéric Alfonsi. Tél. : 04 50 83 10 16 - e-mail : courrier@ville-evian.fr. Photos: Sébastien Doutard (La Nouvelle image), Pierre Thiriet, Depositphotos, Burst/Matthew Henry, Pixabay. Conception graphique : Gilles Hamchart
Imprimé à 7 000 exemplaires par l'Imprimerie Cusin sur papier recyclé & encres végétales - Distribué par MediaPoste

Buvette Cachat : le grand promenoir renaît

Le chantier de restauration de la Buvette Cachat avance à bon rythme, avec un cap symbolique franchi ces dernières semaines : la pose de la structure bois du futur promenoir reconstruit à l'identique.

Ce nouvel avancement confirme la bonne dynamique du chantier, comme l'explique Romain Larcher, architecte du patrimoine en charge du suivi des travaux : *"Tout passe au millimètre, c'est un vrai soulagement. Les portiques sont en place, et on progresse en remontant vers l'avenue des Sources".*
L'objectif est clair : achever la pose de la structure d'ici le 21 juin, date du grand concert participatif organisé par la Ville dans le cadre du projet "*À nous de jouer*". Une fois cette étape franchie, viendront les finitions : couverture, plafonds, menuiseries, et habillages intérieurs. Dans cet espace restreint, la coordination entre les différents corps de métier est un véritable un défi logistique : "*Il faut que chaque entreprise puisse travailler en même temps, sur le même échafaudage, sans se gêner. On anticipe beaucoup pour éviter les tensions*".
Si le calendrier est tenu, le promenoir sera achevé d'ici novembre.

Un nouveau chantier intérieur en parallèle

Alors que la structure extérieure prend forme, les travaux ont également débuté à l'intérieur du bâtiment, côté rue Nationale.
La zone, très fréquentée, impose des contraintes logistiques importantes : il a notamment fallu repenser l'implantation des bennes afin de ne pas gêner la circulation ni les commerces alentour. En parallèle, des sondages sont en cours pour étudier les éléments anciens dissimulés derrière les doublages intérieurs. Objectif : reconstituer notamment la volée d'escalier d'origine avec précision.

Des travaux jusqu'en 2026

La durée prévisionnelle des travaux intérieurs est d'environ un an. Toutefois, plusieurs lots restent encore à attribuer, faute de candidats. "*Il y a des contraintes de calendrier, mais aussi de complexité : c'est un site très contraint et l'emplacement de la buvette rend la logistique du chantier très complexe. On avance avec méthode, en anticipant soigneusement chaque intervention*".
Des tests de restauration vont aussi débuter, notamment pour retirer avec soin les couches de peinture successives sur certaines pierres, ou encore pour déposer délicatement les faïences des anciens sanitaires.
Même si l'espace est restreint, la Ville et l'équipe du chantier souhaitent permettre une certaine visibilité au public cet été. Des accès sécurisés à la buvette sont envisagés, afin que les visiteurs puissent découvrir ce qui se fait sur place, dans la continuité du projet de valorisation patrimoniale du site. De plus, tout un programme d'animations (concerts, conférences, théâtre, danse, jeux...) sera proposé sur le site à partir du 12 juillet dans le cadre du programme "Un été à la Buvette".

Le promenoir est reconstruit strictement à l'identique.
Les visiteurs pourront suivre cet été les étapes de finition.

Tous mécènes de la Buvette Cachat !

Envie de prendre part à la renaissance de la Buvette Cachat ? Devenez mécène de ce projet de restauration exceptionnel. La Ville vous invite à contribuer selon vos moyens, avec plusieurs niveaux d'engagement dès 1 euro.

Financez un ornement de frise, une fleur de terrazzo, une volute fleurie, une marche du grand escalier, etc.
Chacun de vos dons contribue au succès de cette restauration inédite. Pour un particulier, la réduction d'impôt est de 66 % du don (60 % pour une entreprise).

Plus d'infos sur site et sur www.ville-evian.fr

Yannick Rochais, conseiller municipal nous a quittés

Yannick Rochais, conseiller municipal et élu communautaire, est décédé le 5 avril dernier. Élu en 2020, il s'était particulièrement investi sur les questions de mobilité, tant au sein de la communauté de communes (CC-PEVA) qu'auprès de la Compagnie générale de navigation (CGN). Engagé également dans la vie associative locale, notamment au Ski Club et au club d'aviron, il a œuvré avec dévouement au service de l'intérêt général.
La Ville d'Evian perd un élu profondément engagé au service de l'intérêt général. La municipalité renouvelle ses condoléances à sa famille et à ses proches.

La police municipale d'Évian : un acteur de proximité au service de la sécurité locale

Depuis plusieurs années, la Ville d'Évian investit activement dans sa police municipale afin d'offrir aux habitants un service de sécurité de proximité performant. En lien étroit avec la police nationale, elle veille au respect des arrêtés du maire et à la tranquillité publique sur l'ensemble du territoire communal.

Une équipe engagée et polyvalente

Avec 15 agents en poste pour environ 10 000 habitants, la police municipale d'Évian se distingue par des effectifs supérieurs à la moyenne nationale - 5,3 policiers municipaux pour 10 000 habitants (rapport parlementaire 2023).

L'équipe se compose de :
- 10 agents en unités opérationnelles ;
- 2 agents dédiés à l'encadrement et au soutien ;
- 2 agents de surveillance de la voie publique (ASVP) ;
- 1 agent administratif.

Cette organisation permet d'assurer une présence active sur le terrain tout au long de la journée et une partie de la soirée. Les agents sont dotés d'équipements adaptés pour exercer leurs missions dans les meilleures conditions de sécurité.

Des missions variées, au cœur du quotidien

La police municipale intervient dans des domaines très divers, toujours en complémentarité avec les forces nationales. Ses principales missions incluent :
- La sécurité des personnes et des biens;
- Le maintien de l'ordre lors des manifestations, marchés ou festivités;
- Le respect du stationnement, du code de la route et des limites de brui ;
- L'application du code de l'environnement;
- La prévention auprès de la jeunesse;
- La surveillance des bâtiments publics et établissements scolaires;
- L'intervention en cas de troubles de voisinage ou d'atteinte à la tranquillité publique;
- Le soutien aux autres services de secours en cas d'urgence.
- La surveillance du littoral.

Un dispositif de vidéoprotection performant

Évian dispose aujourd'hui de 229 caméras de vidéoprotection, toutes reliées à un centre de supervision urbain (CSU) opérationnel. Ce dispositif facilite la vigilance sur l'espace public contribuant à la prévention des incivilités et à la résolution d'enquêtes.
Dans 70 % des réquisitions judiciaires, les images fournies ont permis à la police nationale de progresser significativement dans ses investigations, une preuve concrète de la complémentarité entre les deux forces.

Ce que vous ignorez peut-être sur la police municipale ?

La police municipale et la police nationale n'exercent pas les mêmes missions ni les mêmes prérogatives.
La police municipale intervient principalement dans le cadre de la police administrative : elle veille à l'application des arrêtés municipaux, et contribue à la sécurité, la salubrité et la tranquillité publiques.
Bien qu'elle puisse exercer certaines missions de police judiciaire, la police municipale n'est pas habilitée à mener des enquêtes pénales. Cette compétence revient aux forces de l'État, comme la police nationale ou la gendarmerie.
Lorsqu'un policier municipal constate une infraction, qu'il s'agisse d'un délit ou d'un crime, comme des dégradations de mobilier urbain, une conduite en état d'ivresse, une consommation de stupéfiants, un vol ou une agression, il en rend compte à un officier de police judiciaire (OPJ). Il peut établir un procès-verbal ou un rapport, transmis ensuite au Parquet et à l'OPJ.
Il n'est toutefois pas autorisé à conduire l'enquête judiciaire, laquelle déterminera la réponse pénale à apporter.

La police municipale est équipée d'un centre de supervision urbain qui permet de veiller sur l'espace public.

Entretien avec Alix de Gaullier, commissaire de police de la circonscription du Léman

"Evian reste une ville très préservée et sûre !"

Quel état des lieux faites-vous de la sécurité dans le Chablais et à Évian plus spécifiquement ?
En matière de délinquance, la tendance nationale est à la hausse. Le constat est identique sur le ressort de la circonscription de police nationale du Léman, et notamment à Evian.
Ici, les infractions les plus prégnantes sont liées aux atteintes aux biens (vols, destructions, dégradations, ...) et aux stupéfiants. La situation géographique frontalière de la ville génère beaucoup d'argent, ce qui attire les convoitises. La délinquance routière fait également l'objet d'une vigilance forte des services de police. Point positif à souligner, nous avons constaté en 2024 à Evian une diminution notable du nombre d'atteintes aux personnes, et notamment des violences intrafamiliales et conjugales.

De manière générale, Evian reste une ville très préservée et sûre. Il n'y a aucun quartier dans lequel la Police ne se rend pas. La délinquance est assez locale, bien connue et nous arrivons encore concrètement à percevoir l'impact de l'action policière.
Autre élément important, la municipalité est très impliquée dans les sujets de sécurité : présence de caméras utiles dans l'élucidation des affaires, une police municipale armée particulièrement nombreuse au regard de la taille de la ville (15 agents pour 10 000 habitants, alors que la moyenne nationale est de 5,3 agents pour 10 000 habitants), rappels à la règle auprès des fauteurs de troubles régulièrement organisés par Madame le maire,...

Quelle est la nature des relations entre la police nationale et la police municipale de la ville d'Évian ?
Les relations sont très bonnes, fluides au quotidien. Sur le terrain, les patrouilles se coordonnent sans difficulté sur les événements ou opérations, quels qu'ils soient. Des contrôles routiers coordonnés sont organisés d'initiative par les agents.
Au niveau du commandement, l'information circule parfaitement entre les responsables des polices, avec une rencontre a minima mensuellement lors des réunions du groupe de partenariat opérationnel, qui réunit plusieurs acteurs locaux (bailleurs, police municipale, police nationale, population, ...) pour discuter des difficultés de chacun. Il arrive également que nous accueillions des stagiaires de la Police municipale au commissariat.
A titre personnel je rencontre Madame le maire trimestriellement et nous n'hésitons pas à nous contacter mutuellement au quotidien autant que de besoin.

L'affaire du sapeur-pompier volontaire percuté par l'auteur d'un rodéo près de la caserne d'Evian le 10 mai a particulièrement marqué les esprits. Quel a été le rôle de la Police nationale dans cette affaire ?
Sur le terrain, deux équipages du commissariat sont intervenus : le premier est resté auprès de la victime pour collecter les premiers éléments et, grâce aux images des caméras de vidéoprotection fournies par la police municipale, le deuxième est immédiatement parti à la recherche du conducteur, qui a été interpellé moins de trente minutes après l'appel initial. Un deuxième individu a été interpellé plus tard dans la journée. S'en est suivi le travail d'investigation, qui a mobilisé durant quarante-huit heures des enquêteurs du commissariat et des renforts de la Police judiciaire du département : gardes à vue, constatations avec la police technique et scientifique, perquisitions et fouilles de véhicules, auditions des mis en cause et témoins, ... A l'issue, les deux mis en cause ont été présentés à l'autorité judiciaire et l'auteur du rodéo ayant percuté le pompier a été placé en détention provisoire et mis en examen pour tentative de meurtre. En matière d'ordre public, il a fallu organiser et sécuriser la venue du Ministre de l'Intérieur à Evian. Et tout au long du week-end, les patrouilles ont été renforcées dans le secteur pour assurer la sécurité publique.

Avez-vous un message à transmettre aux Évianais ?
Tous les habitants ne le savent pas forcément, mais la Police nationale assure une permanence de prise de plaintes dans les locaux de la Police municipale les mardis après-midis de 14h00 à 18h00.
Ensuite, il est désormais possible de déposer plainte en ligne, donc sans vous déplacer de chez vous, pour certaines infractions liées à des atteintes aux biens contre X : cambriolage, vol, dégradation, escroquerie hors internet, ... dont vous ne connaîtriez pas l'auteur.
La démarche est à effectuer via le site www.masecurite.fr

Et si devez vous déplacer pour déposer plainte, il existe désormais "PoliceRDV" via le même site www.masecurite.fr, une sorte de Doctolib de la Police nationale, pour prendre rendez-vous et ainsi ne pas patienter trop longtemps à l'accueil du commissariat.

Police municipale : les actions en chiffres (2024)

- 4 008 appels traités.
- 2 025 interventions réalisées.
- 1 369 personnes accueillies à la Maison des Sources.
- 697 arrêtés municipaux rédigés.

Contact et services de proximité

Police municipale d'Évian
Maison des Sources, 22 avenue des Sources
Té. 04 50 83 10 71
Accueil du public : du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h à 17h
En cas d'indisponibilité, n'hésitez pas à renouveler votre appel.
Pour les urgences, contactez la police nationale au 17.

Des référents dans chaque quartier :

- Centre-ville : Benjamin : 07 77 96 80 15
- La Léchère : Mickaël : 06 72 94 55 34
- Les Grottes & Grande-Rive : Dominique : 06 15 99 02 45
- Le Bennevy & La Détanche : Chérifa : 06 15 99 05 31
- Les Hauts : Jérôme : 06 24 87 28 50

Budget 2025 : la Ville poursuit sa trajectoire maîtrisée

Lors du conseil municipal du 17 mars 2025, les élus ont voté un budget équilibré qui répond aux besoins des Évianais tout en maintenant une gestion rigoureuse : pas d'augmentation des taux d'impôts communaux pour la 10e année consécutive et aucun recours à l'emprunt.

La Ville poursuit en 2025 une gestion rigoureuse et responsable, fidèle à ses engagements :
- Assurer la continuité des services, des actions et des projets, avec une évaluation réaliste des coûts et des ressources humaines ;
- Figer les taux des impôts communaux ;
- Améliorer durablement la sécurité et le cadre de vie, en s'appuyant sur des financements partagés avec de nombreux partenaires.

Justin Bozonnet, adjoint aux finances, souligne

"L'Etat cherche des financements, et ce sont les collectivités qui sont mises à contribution. Il a mis en place un nouveau prélèvement : (191 137 € pour Évian) qui s'ajoute à un autre prélèvement (près de 479 000 € en 2024, montant 2025 encore inconnu). De plus, la dotation globale de fonctionnement (DGF) de l'État ne cesse de baisser : elle est passée de 3,5 M€ en 2013 à seulement 682 000 € aujourd'hui. Tout cela amène à une perte de plus d'un million d'euros par an pour notre budget communal".

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2025 : **27,4 M€**

(Dépenses réelles hors dépenses exceptionnelles)

En 2025, les dépenses courantes sont estimées à 8,7 millions d'euros, en hausse de 4 % par rapport à 2024. Cette augmentation s'explique en grande partie par la hausse des assurances (+34,6 %) et des contrats de maintenance (+12 %), qui avaient déjà fortement augmenté l'an dernier. Par ailleurs, la Ville a choisi d'investir dans la transition énergétique. Le contrat signé le 3 juin 2025 avec le SYANE (Établissement public des énergies de la Haute-Savoie) entraînera une augmentation temporaire des dépenses, pour améliorer l'éclairage public, les équipements sportifs et les illuminations.

Zoom sur le "Pôle attractivité" de la ville (5,6 M€)(avec les charges de personnel) :
- Culture : 1,23 M€ (expositions au Palais Lumière et à la Maison Gribaldi)
- Événements (Festiléman, Fabuleux Village, Scènes estivales...) : 1,48 M€
- Sport (Urban Trail, Triathlon, Fête du nautisme, subventions aux clubs, aides matérielles, dépenses énergétiques...) : 1,29 M€
- Conservatoire et animations : 1,13 M€
- Médiathèque : 391 000 €
- Commerce local : 62 750 € (soutien au commerce local, opération "Incroyable territoire").

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2025 : **15,5 M€**

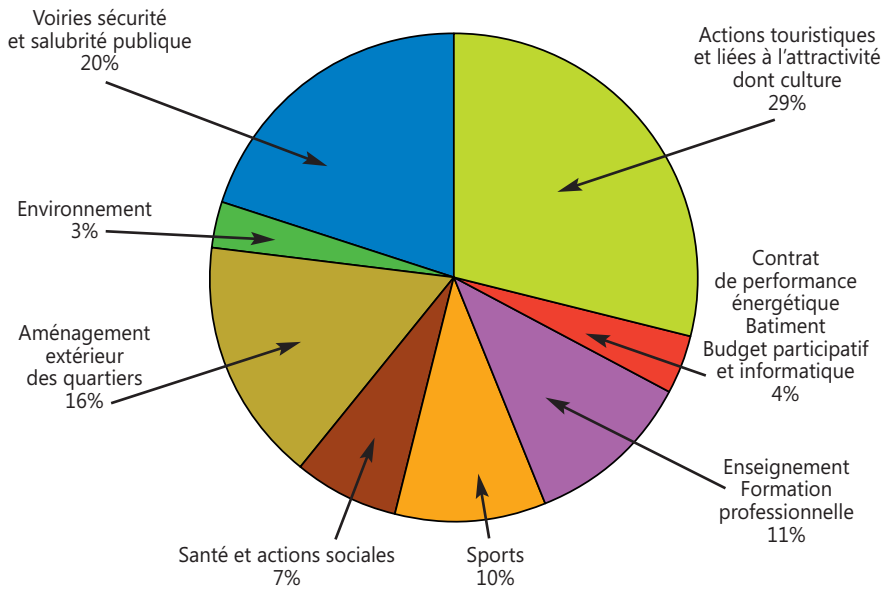

Plusieurs projets structurants sont financés en 2025 :

- Réhabilitation de la Buvette Cachat : 3,5 M€
- Réaménagement et sécurisation de la route de la Corniche (RD21) : 2 M€
- Contrat de performance énergétique sur les bâtiments : 932 000 €
- Foyer Clair Horizon (toiture et isolation extérieure) : 789 000 €
- Réaménagement de l'esplanade du Casino : 750 000 €
- Réaménagement du Quartier Franc (phase 3) : 908 000 €
- Déploiement du tri hors foyer : 228 000 €

Chiffres clés

Subventions en hausse

1,29 M€ (+7,4 %)
Associations sportives, culturelles, autres

1,4 M€ (+7,7 %)
Politique sociale

970 000 € (+7,8 %)
Tourisme

210 000 € (+23,5 %)
Funiculaire

0 %
d'augmentation des taux d'impôts communaux pour la 10e année
L'augmentation du montant de la taxe foncière et de la taxe d'habitation relève des décisions de l'Etat (via la revalorisation des bases fiscales)

LES PRINCIPAUX POSTES DE DEPENSES
(Budget principal / Fonctionnement et investissement réunis)

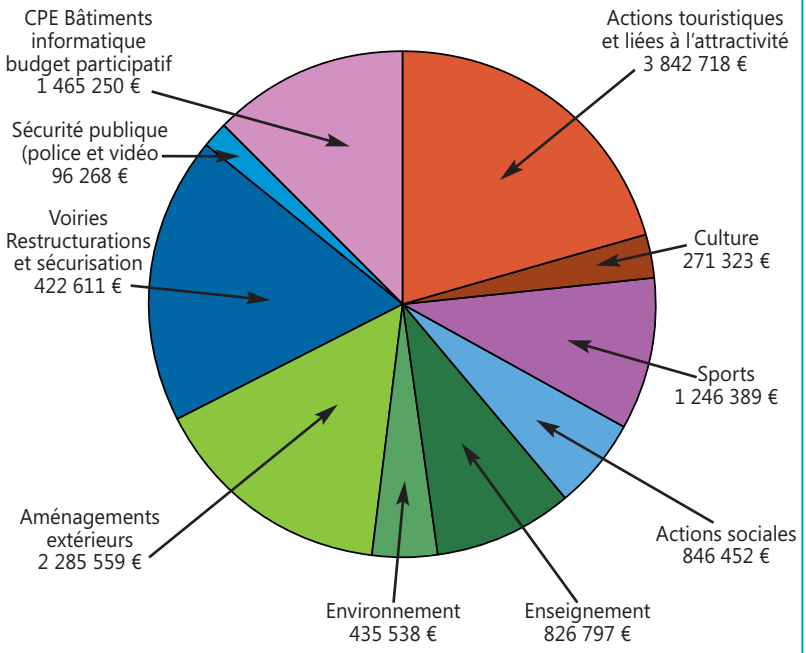

Soutien à l'économie locale

En 2023, les investissements réalisés par la Ville ont bénéficié pour :

- **75 %** à des entreprises d'Auvergne-Rhône-Alpes
dont
- **38 %** en Haute-Savoie ET **9 %** à Évian

Des projets portés avec de solides partenaires

Pour financer ses investissements, la Ville peut compter sur le soutien de ses partenaires :

- **2,16 M€**
Département de la Haute-Savoie.
- **2,11 M€**
Région Auvergne-Rhône-Alpes.
- **700 000 €**
État et organismes nationaux
- **Mécénat et dons** via la Fondation du patrimoine pour la Buvette Cachat

Dix bancs en granit ont été installés autour du square Henri-Buet.

Budget participatif : les idées citoyennes deviennent réalité

Lancé en 2023, le premier budget participatif de la Ville a rencontré un bel accueil de la part des habitants. Trois projets proposés par les habitants sont actuellement en cours de réalisation. Au parc Dollfus, un nouvel espace de convivialité est en train d'être aménagé, avec des jeux pour enfants, un terrain de pétanque et des tables de pique-nique, pour un budget de 50 000 euros. Un parc canin, doté d'une clôture et d'un éclairage, est également en cours d'installation sur l'ancien terrain de pétanque du Mur Blanc, déplacé sur le quai à l'emplacement de l'ancien manège ; l'ensemble représente un investissement de 30 000 euros. Enfin, dix bancs en granit ont été installés autour du square Henri-Buet afin d'offrir aux promeneurs un cadre agréable pour profiter du lac et des animations de l'esplanade, pour un coût de 20 000 euros. Tous ces aménagements sont réalisés par les services municipaux, avec le soutien de partenaires locaux comme l'APEI de Thonon.
Les projets lauréats du 2e budget participatif de la Ville ont été dévoilés lors du Festiléman. Près de 400 habitants ont voté, deux fois plus que l'an passé. Grâce à une enveloppe de 100 000 euros, plusieurs idées verront le jour : un espace fitness au parc des Tours, un jardin sensoriel, des bancs balancelles, des jeux géants, une fresque sur un poste électrique et des figurines de signalisation pour sécuriser certains passages piétons.

Parvis et parking réorganisés : un nouvel écrin plus vert pour le Casino

2 000 m² de surfaces minérales imperméables ont été converties en zones plantées

Le chantier de réaménagement autour du Casino touche à sa fin, clôturant deux années de travaux entamés en 2023. Ce projet ambitieux a permis de repenser entièrement le parvis et le parking pour offrir un cadre plus agréable, végétalisé et fonctionnel.

Après avoir ouvert la perspective sur le Casino et mis en valeur son parvis entre 2023 et 2024, la dernière phase du chantier s'achève à l'Est du site, incluant la place devant le Théâtre. Parvis ouvert, massifs végétalisés, revêtements unifiés, circulations repensées et finitions soignées témoignent d'une transformation en profondeur.
Le parking, optimisé, accueille désormais 43 véhicules. 2000 m² de surfaces minérales imperméables ont été converties en zones plantées, renforçant la trame verte. La circulation aux abords, a été repensée, notamment près de l'allée du Théâtre, pour plus de fluidité et une meilleure intégration paysagère. Le point d'apport volontaire a été déplacé plus discrètement tout en augmentant sa capacité. Le trottoir élargi améliore confort et sécurité des piétons.

Un éclairage public plus performant et respectueux de l'ambiance du site a été installé.
La fontaine du Théâtre, remise en service en circuit fermé, devient un îlot de fraîcheur. Le théâtre sera bientôt rénové. Devant lui, un grand chêne rouge a été planté dans une fosse adaptée à son développement, destiné à devenir un arbre remarquable. À proximité, les terrasses des restaurants ont été réaménagées avec le même revêtement que le reste du parvis, assurant une continuité esthétique et fonctionnelle. Les agents des parcs et jardins finalisent les dernières plantations, parachevant un aménagement pensé pour la déambulation des habitants et visiteurs.

Place et parvis de l'église : un nouvel espace paysager et piéton

Au cœur du quartier Franc, la transformation de la place et du parvis de l'église est bien engagée. Ce chantier, troisième phase du réaménagement du secteur après les travaux sur la rue de l'Église, la rue de la Monnaie et le jardin de la Gaffe, vise à offrir un nouvel espace apaisé, verdoyant et entièrement dédié aux piétons.

Pour cette dernière phase, les travaux, lancés en février, avancent à bon rythme, avec une livraison prévue fin juin.
L'objectif : faire de ce lieu emblématique un espace de respiration au sein du centre historique. De larges fosses ont été aménagées pour accueillir arbres et massifs floraux, apportant ombre et fraîcheur aux abords immédiats de l'église.

Trois cerisiers du Japon à floraison automnale ont déjà été plantés place de l'église, apportant une touche ornementale originale et évolutive au fil des saisons.
Le parvis de l'église a été totalement repensé : désormais à niveau, sans marche, il offre un accès plus sûr et plus confortable à l'édifice.
Deux érables planes, au port élancé, seront également installés sur le parvis. Des compléments de plantations sont prévus à l'automne, dans un souci d'harmonie avec l'architecture du lieu.
Le chantier comprend aussi la réfection du trottoir Est de la rue du Lac, élargi pour améliorer le confort piéton et assurer une continuité cohérente avec les aménagements existants.
Les matériaux utilisés : granit et béton désactivé, assurent une continuité esthétique avec les aménagements précédents, tout en valorisant le patrimoine. Ces matériaux, durables et réutilisables, remplacent désormais les anciens enrobés.

La circulation motorisée y sera désormais restreinte grâce à des bornes rétractables, qui limiteront l'accès aux véhicules à partir de 10 h. Cette piétonnisation permettra de redonner toute sa place à la déambulation, tout en garantissant la tranquillité des usagers. L'éclairage public sera également modernisé pour renforcer la sécurité et mettre les nouveaux aménagements en valeur une fois la nuit tombée.
Avec un budget de 900 000 € pour cette tranche, le projet global de réhabilitation du quartier Franc atteint 2,2 millions d'euros, avec un appui financier de la Région (107 235 €) et du Département (40 000 €). Enfin, la réfection de la rue Bugnet est prévue à l'automne ou au début de l'année 2026, clôturant ainsi l'ensemble du projet.

Les finitions sont programmées pour la fin juin.

RD21 : fin de chantier en vue pour un axe structurant d'Evian

Entamé en novembre dernier, le réaménagement de la route de la Corniche (RD21) entre dans sa dernière ligne droite. Axe clé de desserte sur les hauteurs d'Évian, la RD21 s'apprête à dévoiler une nouvelle physionomie, pensée pour conjuguer sécurité, fluidité et mobilités douces.

Le chantier, porté par la Ville d'Evian bénéficie d'un financement du Département pour le revêtement de chaussée et les aménagements liés à la mobilité douce et de la communauté de communes pour les arrêts de bus. Cet aménagement, sous maîtrise d'œuvre du cabinet GTR arrive en phase 4, ultime étape d'un projet mené avec méthode depuis l'automne 2024 par l'entreprise Eurovia.
L'objectif : adapter cet itinéraire quotidiennement emprunté par près de 6 000 véhicules, tout en intégrant les circulations piétonnes et cyclables.
Sur 540 mètres, entre la route de Saint-Thomas et l'entrée de Neuvecelle, l'axe a été entièrement repensé : abaissement de la vitesse de 70 km/h à 50 km/h, création de trottoirs élargis, voie cyclable de 2,50 m sur le côté nord, deux arrêts de bus aux normes, et aménagements spécifiques pour les points de collecte des déchets.
Les réseaux électriques et télécoms ont été enfouis en amont du chantier par le SYANE, limitant l'impact des travaux de surface. Ce partenariat a permis une coordination efficace entre les différents intervenants.

Phase finale en cours : le giratoire prend forme

Depuis le mois de mai, le chantier est entré dans sa dernière phase, avec la création du giratoire à quatre branches au carrefour avec la route de Saint-Thomas. Ce point névralgique assurera une circulation plus fluide et sécurisée à l'entrée de ville.
Durant cette étape, des déviations sont mises en place, notamment pour les lignes de bus et les transports scolaires. La livraison complète du chantier est attendue pour juillet 2025.
D'ici là, les finitions se poursuivent : revêtements définitifs, marquages au sol, raccordements d'éclairage public et signalétique et reprise des aménagements extérieurs.
Le coût de l'opération pour la Ville s'élève à 2 620 000 € TTC, auquel s'ajoutent 495 000 € pour l'enfouissement des réseaux payés par le SYANE. Le Département participe à l'opération à hauteur de 500 000 €. Ce chantier s'inscrit dans un programme plus large : à l'automne 2026, le Département prévoit également de réaménager le carrefour de l'X, situé plus en amont, pour renforcer la sécurité sur l'ensemble de la RD21. Dans ce cadre, les travaux de dévoiement et d'adaptation des réseaux ont déjà été réalisés par la communauté de communes pays d'Evian – vallée d'Abondance (CC-PEVA). La finalisation du projet d'aménagement et les conventions de financement sont en cours, en vue d'une consultation des entreprises au second semestre 2025 et d'un lancement des travaux en 2026. La Ville, de son côté, prendra en charge l'intégration des mobilités douces et l'éclairage à hauteur de 500 000 €, confirmant sa volonté de transformer durablement les entrées de ville en espaces plus sécurisés et mieux partagés.

Travaux de chaussée du 7 au 11 juillet 2025

La route sera barrée à la circulation du 7 au 11 juillet pour la pose du tapis définitif.
Planning prévisionnel des travaux, de 8h à 18h :
- 7 juillet : Rabotage de la chaussée
- 8 juillet : Enrobés, partie Est
- 9 juillet : Enrobés, partie Ouest
- 10 et 11 juillet : réservés en cas d'aléa (météo)

L'accès aux habitations, commerces et services sera restreint. Il est demandé aux usagers de stationner hors de la zone de chantier. Des places seront disponibles en amont et en aval. La prudence est recommandée aux abords du chantier.

Le giratoire au carrefour de Saint-Thomas est en cours d'aménagement

De nouveaux commerces et activités

Le Marivaux
(Bar, brasserie)
5, quai Baron de Blonay
Tél. 04 56 30 27 67

Luigi
(Coffee-shop, restauration rapide, pizzas à la part)
59, rue Nationale
Instagram : uigialtaglio

Grain2peau & MaïHstyle
(Salon UV)
Alix et Maï
5, rue de l'église
Tél. 07 89 80 80 66
alixt74500@gmail.com
Instagram : grain2peau_evian
grain2peau.fr

Espace Evian®
(Articles de la marque evian®, informations)
29, rue Nationale
Tél. 04 50 84 80 29

Sugoï Ramen
(Restaurant japonais, Traditionnel Ramen À emporter)
10, rue de l'Eglise
Tél. 04 50 74 45 73
www.sugoiramenevian.fr

Folies d'intérieur
(Agencement sur mesure, mobilier personnalisé, objets de décoration)
30, rue de la Touvière
Tél. 06 65 48 08 58
www.foliesdinterieur.fr
Facebook / Instragram
Pinterest / Linkedin

Tibétaine Om Restaurant
(Restaurant tibétain)
6 bis rue de l'église
Tél. 09 54 49 49 70

Glacier Terre adélice
3 place Charles de Gaulle
www.terre-adelice.eu

Eternal concept Tattoo et Piercing
(Tatouage, piercing, organisation d'événements culturels, location salle de musique)
8, rue du 8 mai 1945
Tél. 06 68 38 05 02
www.eternalconcept.fr
@eternal_concept_tattoo

“Incroyable Territoire” : un tremplin pour redynamiser le centre-ville

Pour renforcer l’attractivité du cœur de ville et lutter contre la vacance commerciale, la Ville d’Évian accueille le programme national “Incroyable Territoire”. Ce dispositif original vise à accompagner les porteurs de projet, commerçants et artisans qui souhaitent s’implanter ou développer leur activité en centre-ville.

Déployé dans le cadre du programme national Petites villes de demain, « Incroyable Territoire » mobilise une diversité d’acteurs : institutions, partenaires économiques, habitants, autour d’un objectif commun : redonner vie aux rez-de-chaussée vacants et créer de nouvelles dynamiques commerciales durables.
Lancée au printemps, la démarche a franchi une étape importante avec la réunion publique du 28 mai, qui a réuni une quarantaine de participants, parmi lesquels des porteurs de projets, des propriétaires de locaux, des commerçants, ainsi que plusieurs acteurs institutionnels. Ce temps d’échange a permis de poser les bases d’une mobilisation collective pour imaginer ensemble le futur du centre-ville.

Hervé Bolard, directeur de l'association Incroyable Territoire, est spécialisé dans l'accompagnement des collectivés sur le développement économique.

Temps fort à venir : le concours des 36 heures pour entreprendre

Moment phare de l’opération, le parcours immersif des 10 et 11 octobre 2025 transformera plusieurs locaux vacants du centre-ville en véritables laboratoires d’idées. Durant trois journées (36 heures) non-stop, une dizaine d’équipes composées de porteurs de projet et de professionnels de l’accompagnement (banquiers, experts-comptables, agents immobiliers, commerçants…) seront immergées dans ces lieux pour affiner, tester et concrétiser leurs idées d’implantation.
Au terme de ce marathon créatif, chaque équipe présentera son projet devant un jury final, ouvert au public, pour susciter l’adhésion et favoriser le passage à l’action. Cette expérience unique est pensée comme un tremplin concret vers la création d’activités nouvelles, au plus près des attentes du territoire.

Une opportunité aussi pour les propriétaires

Ce rendez-vous offre également aux propriétaires de locaux vacants une chance de valoriser leur bien, en le mettant à disposition temporaire pendant l’événement. Une mise en lumière qui peut déboucher sur une location ou une vente, mais surtout sur une nouvelle dynamique de proximité entre propriétaires et porteurs de projets.
Soutenu par l’Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), la Banque des Territoires et le Département, ce programme s’inscrit dans une démarche plus large de revitalisation du centre-ville portée par la Ville d’Évian depuis plusieurs années. L’objectif est clair : soutenir l’entrepreneuriat local, renforcer les liens entre les acteurs économiques, et faire du centre-ville un lieu de vie attractif, pour tous.

La réunion publique du 28 mai, qui a réuni une quarantaine de participants, a montré un réel engouement pour le projet.

Clair Horizon, mieux isolée, plus économe et agréable à vivre

Depuis juin 2024, la résidence autonomie Clair Horizon est au cœur d'un vaste chantier de rénovation extérieure mené par la Ville d'Évian. Objectif : améliorer le confort des résidents, réduire les consommations d'énergie et moderniser l'aspect du bâtiment.

Les travaux concernent principalement l'isolation des façades par l'extérieur, leur ravalement, ainsi que la réfection des toitures terrasses, des garde-corps et des balcons, dont les revêtements et peintures sont également repris.
Autre volet important du projet : l'installation de panneaux solaires en toiture. Cette initiative, réalisée dans le cadre d'un contrat de performance énergétique avec Dalkia (filiale d'EDF), permettra à la résidence de produire une partie de sa propre électricité et de mieux maîtriser ses dépenses énergétiques.

Lancé en juin 2024, le chantier a connu quelques aléas en cours de route, notamment liés à la défection d'une entreprise. Ces contretemps ont nécessité une réorganisation du planning initial. Depuis, le chantier avance à bon rythme. La fin des travaux est prévue pour juillet 2025.

D'un coût total de 959 545 € HT, cette opération bénéficie de plusieurs soutiens financiers : une subvention de 520 029 € de la CARSAT, 191 909 € au titre du programme d'État "Petites villes de demain", et une participation de 48 000 € de la communauté de communes du Pays d'Évian–Vallée d'Abondance.

Le chantier vise principalement l'isolation et la rénovation des façades.

Lire, écrire, comprendre : la Croix-Rouge vous aide

Depuis le 2 juin, un nouveau service gratuit et confidentiel est proposé aux Évianais : une permanence mensuelle d'écrivains publics bénévoles de la Croix-Rouge française. Mis en place en partenariat avec France Services–CCPEVA et le centre communal d'action sociale de la ville, ce service s'adresse à toutes les personnes ayant besoin d'aide pour lire, comprendre et/ou rédiger un courrier, un document administratif, ou encore pour effectuer des démarches en ligne.
Cette initiative vise à faciliter l'accès aux droits et à réduire les inégalités. Elle vient compléter l'accompagnement déjà proposé en matière de démarches administratives et d'autonomie numérique.

CCAS, 2 ruelle du Nant d'Enfer : chaque premier lundi du mois, de 14h à 16h, sans rendez-vous, Tél. 04 57 26 45 79 / ecrivain.chablais@croix-rouge.fr

Les bénévoles de la Croix-Rouge peuvent compter sur l'aide de l'équipe du CCAS d'Evian.

Cet été, les jeunes Evianais prennent le large sur la Côte d'Azur

Cet été, la Ville d'Évian, en partenariat avec l'association UFOVAL 74, offre à nouveau aux enfants de 7 à 14 ans la possibilité de participer à un séjour estival sur la Côte d'Azur, aux Issambres, entre Saint-Raphaël et Saint-Tropez. Les jeunes seront accueillis dans une villa confortable avec piscine, à proximité de la plage et du village, offrant un cadre idéal pour profiter d'activités variées. Trois séjours adaptés aux différentes tranches d'âge (7-8 ans, 9-11 ans, 12-14 ans) mettent l'accent sur les activités aquatiques, les jeux, les ateliers créatifs et des veillées festives.

Dans une démarche écoresponsable, le séjour intègre aussi des ateliers de sensibilisation à la protection de l'environnement, notamment à la découverte de la faune et la flore aquatiques, en lien avec les engagements de la Ville pour le développement durable.
La Ville d'Évian soutient financièrement cette initiative en prenant en charge 325 € par enfant. Pour les familles préférant d'autres séjours, une aide forfaitaire de 5,35 € par jour et par enfant est également proposée.

La Ville d'Evian renforce son engagement contre la précarité menstruelle

À l'occasion de la Journée mondiale de l'hygiène menstruelle, le 28 mai dernier, la Ville d'Évian et son centre communal d'action sociale (CCAS) ont organisé une journée de sensibilisation intitulée "Pas de règles avec les règles". L'objectif : lever les tabous autour des menstruations, informer sur la santé gynécologique et alerter sur la précarité menstruelle, qui touche une femme sur trois en France.

Deux nouveaux distributeurs ont été installés au gymnase de la Léchère et au dojo Jo Goy.

Cette édition, organisée en plein air et ouverte à tous, a permis de toucher un public plus large et plus diversifié. Une vingtaine de jeunes de l'Institut médico-éducatif (IME) des Cygnes, accompagnés de leur éducateur, ont pu y participer. Du fait de sa tenue un mercredi après-midi, les collégiens et lycéens évianais sont venus de leur propre initiative à la rencontre des nombreux partenaires mobilisés.
Au programme : stands informatifs, démonstrations, ateliers pratiques (fabrication de serviettes hygiéniques lavables, déodorants naturels), jeux pédagogiques et exposition de protections durables. Une approche inclusive et concrète pour aborder un sujet encore trop souvent tabou.
"*Il est essentiel que les jeunes puissent poser leurs questions, s'informer et déconstruire les idées reçues dès le collège*", souligne Viviane Viollaz, adjointe au maire aux solidarités. "*Cette journée est un moment fort de notre action, mais notre engagement est quotidien*".

Depuis 2021, la Ville d'Évian déploie une politique active de lutte contre la précarité menstruelle : installation de distributeurs gratuits dans les lieux publics avec le soutien de l'État, du Département et de la société Marguerite & Cie, soutien aux associations locales et actions éducatives. Deux nouveaux distributeurs ont été inaugurés le 21 mai au gymnase de la Léchère et au dojo Jo Goy, portant à onze le nombre de points d'accès gratuits à Évian. Les protections distribuées sont écologiques, biodégradables, et conditionnées en France par des personnes en situation de handicap. Une démarche alliant solidarité, santé et respect de l'environnement.

Organisée par le CCAS, la journée du 28 mai a réuni de nombreux partenaires.

Carte Avantage : un coup de pouce renouvelé pour les familles évianaises

La Ville reconduit cette année encore le dispositif "Carte Avantage", qui permet aux habitants de bénéficier de tarifs réduits sur de nombreux services municipaux et intercommunaux. Les demandes pour l'année 2025-2026 seront à déposer du 27 août au 30 septembre 2025, sans rendez-vous, uniquement le matin, de 9h à 11h30, au CCAS (2 ruelle du Nant d'Enfer). Avec 1 052 cartes délivrées l'an dernier, ce dispositif a bénéficié à 369 foyers. Il donne accès à des réductions sur un large éventail de services : cantine scolaire, garderie, transport scolaire et urbain, médiathèque, conservatoire, centre nautique, mais aussi expositions au Palais Lumière, activités pour les jeunes, clubs sportifs, et activités seniors. Pour les seniors, la Carte Avantage facilite notamment l'accès aux transports urbains, à la médiathèque, au centre nautique, aux expositions, et donne droit à des réductions sur les sorties et animations spécifiques organisées tout au long de l'année.
Nouveauté 2025 : des offres spéciales pour les concerts et événements culturels municipaux seront proposées en cours d'année.
Les nouveaux arrivants à Évian pourront faire une demande après le 30 septembre. Pour les autres, les demandes hors délai ne seront plus rétroactives. Les cartes sont délivrées sur présentation de justificatifs récents.

CCAS - 2 ruelle du Nant d'Enfer. Tél. 04 50 74 32 69.
Permanences du 27 août au 30 septembre, du lundi au vendredi, de 9h à 11h30.

À Évian, les ODD prennent vie chaque jour

La Ville d'Évian est pleinement engagée dans les 17 objectifs de développement durable (ODD) fixés par l'ONU. Ces grandes ambitions mondiales se traduisent ici par des actions concrètes, pour améliorer la vie quotidienne, préserver notre environnement et préparer un avenir durable. Près de 250 mesures sont déjà déployées. En voici quelques-unes.

Quelques exemples parmi de nombreux autres :

3 frigos solidaires installés en ville

5 jardins partagés et le jardin familial ouverts à tous créés.

Des ruches pédagogiques installés aux Tours, au jardin de Benicasim et au Pré Curieux

Parlez-moi de…

…**La carte Avantage,** qui permet à 1 000 Évianais de bénéficier de tarifs réduits pour la cantine, les transports, le conservatoire, ou les activités sportives et culturelles. (défi 1)

…**La modernisation de l'éclairage public,** en cours sur toute la ville, qui permettra une économie d'énergie de 60 % grâce au passage à la LED. (défi 2)

…**75 aides à l'achat de vélos électriques** déjà attribuées, et la création de 100 nouveaux stationnements vélos pour encourager les mobilités douces. (défi 3)

…**3 frigos solidaires** installés en ville, et la convention signée avec la **ressourcerie R'Mize** pour privilégier le réemploi avant tout nouvel achat. (défi 4)

…**1 300 abonnements gratuits** à la médiathèque municipale, et les centaines de classes accueillies chaque année au Palais Lumière. (défi 5)

…**5 jardins partagés et le jardin familial**, ouverts à tous, pour cultiver la terre, le lien social et l'autonomie alimentaire. (défi 6)

…**4 millions d'euros investis** chaque année pour rénover le patrimoine, comme le Palais Lumière ou bientôt la Buvette Cachat. (défi 7)

…**Événements culturels et sportifs** qui attirent chaque année 2,5 millions de visiteurs et participent au rayonnement de la ville. (défi 8)

Mais parlez-moi aussi de…

…**La chaufferie bois et son réseau** de 7 km qui alimentent 750 logements et des équipements publics (15 000 MWH produits dont 80 % issus d'énergies renouvelables)

…**Les 23 000 heures d'insertion** réalisées dans le cadre de la convention signée avec Innovales,

…**L'ouverture de 5 hectares d'espaces naturels** grâce au nouveau PLU,

…**Les visites en langue des signes** et les documents en FALC,

…**Les ruches pédagogiques** pour petits et grands,

…**Les distributeurs gratuits** de produits menstruels,

…**La Semaine européenne du développement durable**, organisée chaque année depuis 2022,

…**La préservation** de 10 hectares d'espaces naturels,

…**Les rives du ruisseau sanctuarisées** en amont du boulevard Jean Jaurès…

Des événements organisés tout au long de l'année, attirent de très nombreux visiteurs. ici le Festiléman.

4 millions d'euros investis chaque année pour rénover le patrimoine

Éclairage public : un projet pilote pour une ville plus sobre et durable

Rénover tout un réseau d'éclairage pour en faire un modèle d'efficacité énergétique, c'est le pari relevé par la Ville. Aux côtés du SYANE, la commune engage une transformation en profondeur de son éclairage public, à la fois technique, environnementale et sociale.

La Ville d'Évian et le SYANE lancent ensemble un projet inédit de modernisation de l'éclairage public. Ce programme pilote, fruit d'une collaboration étroite entre les services municipaux et le syndicat d'énergie de la Haute-Savoie, marque une étape importante dans la transition énergétique de la commune.
"Ce projet est à la fois ambitieux et exemplaire. Il illustre notre volonté de concilier innovation, écologie et qualité de vie pour les Évianais", souligne Josiane Lei, maire.
Derrière cette opération, un objectif clair : rénover 2 000 points lumineux, sécuriser 12,7 km de réseau et faire de l'éclairage public un levier pour une ville plus économe, plus confortable et plus respectueuse de la nature.

Un éclairage intelligent, connecté et sur mesure

Grâce à un schéma directeur lumière, la Ville a défini un éclairage adapté aux usages quotidiens, aux spécificités de chaque quartier et aux enjeux de protection de la biodiversité. Le nouveau système, géré par CITEOS, permettra un pilotage fin de l'intensité lumineuse. Dans les zones concernées par l'extinction nocturne, un abaissement de puissance à -80 % est prévu, y compris sur le port. Dans les secteurs non éteints (hyper-centre, voiries prioritaires), la lumière sera réduite en deux temps : -50 %, puis -80 %, à l'exception des passages piétons maintenus à -50 % pour garantir la sécurité. "*Un abaissement à -80 %, c'est l'équivalent d'une nuit de pleine lune par temps clair. C'est un éclairage respectueux de l'environnement, mais aussi sécuritaire et adapté aux usages réels*", souligne Jean-Pierre Amadio, adjoint au cadre de vie et à la transition énergétique.

La modernisation de l'éclairage public permettra une économie de 60 % grâce à la LED.

Un chantier responsable à chaque étape

Réduction des émissions, logistique optimisée, gestion rigoureuse des déchets : tout a été pensé pour limiter l'impact environnemental du chantier. 312,6 tonnes de CO_2 seront économisées, notamment grâce à des véhicules sobres, à l'évitement des nuisances visuelles et sonores, et à des matériaux réemployés. Une partie des textiles est ainsi recyclée par l'association Re-Née pour créer des sacs ou des objets de bureau. Les palettes en bois sont transformées en supports de plantation par un atelier d'insertion local.

Le projet soutient aussi l'emploi local : 18 % du marché est confié à des PME de la région, au-delà du seuil exigé. Il intègre une clause sociale pour favoriser l'insertion, avec un accompagnement par INNOVALES. *"Ce chantier, c'est aussi une dynamique collective entre la Ville, les entreprises, les habitants et les acteurs de l'insertion. Un vrai projet de territoire"* précise Madame le maire.

Josiane Lei, maire, Joël Baud-Grassset, président du SYANE (syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie) et Fabrice Dudragne, directeur régional CITEOS, ont signé le contrat de performance énergétique éclairage public de la Ville d'Evian le 3 juin à la Buvette Cachat.

Chiffres clés

12,7 km de réseau modernisé

312,6 t de CO_2 évitées

2 000 points lumineux rénovés

Un éclairage connecté économe et respectueux de la biodiversité

18 % du marché confié à des entreprises locales

2 900 h d'insertion via la convention avec Innovales

Tri hors foyer : les espaces publics s'équipent

Nouvelle étape pour la gestion des déchets à Évian : les quais, le parc Dollfus et le centre nautique sont désormais dotés de corbeilles de tri. Ce déploiement progressif préfigure la généralisation du tri dans l'espace public.

Alors que le tri devient une exigence légale dans tous les établissements recevant du public, la Ville a amorcé dès 2023 une démarche de tri hors foyer, soutenue par une subvention de 135 000 € de l'Ademe et 50 000 € du Département. Le dispositif, appelé à se généraliser dans les rues, parcs et lieux très fréquentés dès 2025, entre dans une phase visible avec l'installation de nouveaux îlots de tri dans les espaces publics.

Les quais, le parc Dollfus et le centre nautique sont les premiers secteurs équipés. La pose est achevée au centre nautique, en cours sur les quais et en centre-ville, où le mobilier urbain s'adapte aux besoins spécifiques de tri. À terme, 122 corbeilles et 61 abris bacs (dont 9 modèles champêtres) seront installés. Plutôt que multiplier les équipements, la Ville s'appuie sur un diagnostic du réseau de collecte. Chaque point de tri est placé en croisant la trajectoire naturelle des usagers : passive (sans détour) ou active (avec léger détour), guidant l'espacement : tous les 50 mètres en zone de passage, 25 mètres en zone d'effort. Les nouveaux îlots de tri proposent deux ou trois contenants pour faciliter les bons gestes : déchets, emballages/papiers, et verre sur certains sites. Des cendriers ou sacs pour déjections canines peuvent les compléter.

Ce déploiement s'inscrit dans la dynamique de la loi AGEC (anti-gaspillage pour une économie circulaire), qui impose le tri dans tous les établissements recevant du public dès 2025, y compris dans l'espace public. La municipalité, en prenant les devants, confirme son engagement pour une gestion des déchets responsable, tournée vers l'économie circulaire.

Les quais, le parc Dollfus et le centre nautique figurent parmi les premiers secteurs à être équipés.

- Bac gris : ordures ménagères non recyclacles ;
- Bac jaune : emballages recyclables (tous les emballages plastiques, cartons...).

Contre les mégots, la Ville et Alcome passent à l'action

Signée en 2024, la convention entre la Ville et Alcome entre désormais en phase opérationnelle. Objectif : mieux lutter contre la pollution des mégots dans l'espace public.

Jetés au sol ou dans les grilles d'eau pluviale, les mégots de cigarette finissent souvent dans le lac. Pour limiter ce type de pollution invisible mais redoutable, la Ville d'Évian a signé en 2024 une convention avec Alcome, l'éco-organisme chargé de la filière tabac.
Aujourd'hui, après une phase test, le projet passe à l'étape suivante : actions concrètes sur le terrain. Un état des lieux des zones les plus touchées est en cours de finalisation. Des cendriers de poche et de rue, des kits de sensibilisation ainsi que des éteignoirs vont être déployés dans les lieux stratégiques. Parallèlement, des plaques « Le lac commence ici » ont été installées près des grilles d'eaux pluviales, pour rappeler aux passants que leurs gestes, même anodins, peuvent avoir des impacts directs sur le milieu naturel.

Grâce à ce partenariat, la Ville bénéficie d'un soutien de 1,58 € par habitant, destiné à accompagner les actions de prévention, de communication et de nettoyage. Des arrêtés municipaux viendront sanctionner les jets de mégots dans l'espace public.
Ce programme s'inscrit dans la stratégie nationale de réduction des mégots impulsée par la loi AGEC et la directive européenne, avec un objectif de -40 % d'ici 2026. Avec cette démarche, la Ville entend protéger durablement le lac Léman et améliorer la qualité de vie dans l'espace public.

Jetés au sol, les mégots peuvent mettre jusqu'à 15 ans à se dégrader et polluent jusqu'à 500 litres d'eau.
Un petit geste aux graves conséquences.

Les parcs des Tours et Dollfus refuges pour la biodiversité

Les refuges ont été inaugurés en présence d'Allain Bougrain Dubourg, Marie-Noëlle Bastard, référente LPO pour le Chablais et Jean-Pierre Amadio, adjoint au maire au cadre de vie.

Depuis le 1er avril 2025, les parcs des Tours et Dollfus à Évian sont officiellement labellisés Refuges LPO pour une durée de cinq ans.
Cette démarche, portée par la Ville en partenariat avec la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), s'inscrit dans une volonté affirmée de préserver et favoriser la biodiversité en milieu urbain.

En signant ces conventions, la commune s'engage à respecter une charte environnementale stricte : protection du sol, de la flore et de la faune sauvage, réduction des pollutions, et limitation de l'impact environnemental. Un diagnostic écologique réalisé par un référent LPO permettra également de définir un plan de gestion adapté à chaque site.

L'inauguration du refuge LPO du Parc des Tours, le samedi 10 mai, a marqué un temps fort. Sur les hauteurs d'Évian, ce parc de 4 hectares classé en espace naturel préservé, accueille déjà un jardin partagé, une ruche pédagogique et verra l'arrivée de jardins familiaux. L'événement, organisé dans le cadre de l'opération "À nous de jouer", a proposé des animations autour de la biodiversité de proximité. La journée s'est clôturée en beauté avec le concert-lecture "À vol d'oiseaux" au Palais Lumière.

Aux côtés de l'ensemble La Chapelle Harmonique, Allain Bougrain-Dubourg, président de la LPO, a rappelé avec poésie et gravité l'importance de protéger la nature ordinaire : "*L'oiseau est un indicateur de la biodiversité. Là où il est présent, tout le cortège du vivant s'épanouit*".

Et si la nature avait besoin de passer chez vous ?

Face à l'érosion rapide de la biodiversité, la Ville d'Évian renforce ses engagements en matière de préservation des milieux naturels. Un outil central dans cette démarche : la trame verte et bleue, désormais intégrée au Plan Local d'Urbanisme (PLU) et consultable en ligne.

Ce dispositif vise à maintenir et restaurer les corridors écologiques, ces continuités naturelles qui permettent aux espèces animales et végétales de circuler, se reproduire et survivre. En luttant contre la fragmentation des habitats liée à l'urbanisation, la trame verte et bleue favorise la richesse écologique, la qualité paysagère et la résilience des territoires.
Ce réseau de nature s'appuie sur des règles d'aménagement, qui concernent aussi les riverains. Les habitants, propriétaires ou locataires, sont invités à consulter le document graphique et les recommandations disponibles sur le site de la ville, pour mieux intégrer la nature dans leurs pratiques quotidiennes..

En complément, la Ville a adopté deux chartes : celle de l'arbre et celle des animaux en ville, pour encourager au respect du vivant au quotidien. Enfin, un dossier est en cours de montage pour la création d'un Atlas de la biodiversité communale (ABC). Ce projet permettra d'établir un diagnostic précis de la biodiversité locale. Un outil clé pour mieux connaître, protéger et valoriser notre patrimoine naturel.
Plus d'infos : https://ville-evian.fr/objectifs-developpement-durable/

Et si vous récupériez l'eau de pluie ?

L'APIEME, en partenariat avec le CPIE Chablais-Léman, propose une aide à l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie : 70 % du montant remboursés, dans la limite de 150 €. Une manière simple et efficace de préserver la ressource, notamment en cas de sécheresse.
Offre valable jusqu'au 15 novembre 2025.

Infos et conditions :
eau@cpiechablaisleman.fr

Le Triathlon d'Évian revient les 20 et 21 septembre pour sa 3e édition

Les 20 et 21 septembre, le Triathlon d'Évian fera son grand retour pour une troisième édition qui s'annonce particulièrement dynamique.

Organisé par OCS Sport, l'événement, désormais bien ancré dans le calendrier sportif local, continue de grandir et de rassembler, grâce à l'implication des bénévoles, des habitants et des partenaires. Grande nouveauté cette année : le Palais Lumière deviendra le cœur du triathlon. C'est là que seront organisés les retraits de dossards, les briefings et diverses animations, renforçant ainsi la présence de l'événement en centre-ville.
Toujours affilié à la Fédération Française de Triathlon, l'événement maintient une procédure d'inscription simplifiée : le certificat médical n'est plus nécessaire, remplacé par un formulaire santé. Les non-licenciés devront souscrire un pass compétition, incluant une assurance responsabilité civile.

Côté course, les formats proposés couvrent tous les niveaux d'engagement : du sprint accessible à tous jusqu'au très exigeant LÉ-MAN Full Distance, avec 3,8 km de natation, 180 km de vélo et un marathon. Natation dans le Léman, dénivelés relevés à vélo, course à pied en bord de lac ou sur les hauteurs : les parcours conjuguent performance et paysages familiers.

Fidèle à ses valeurs, l'événement renouvelle son partenariat avec l'Association pour la sauvegarde du Léman (ASL), qui œuvre depuis plus de 40 ans pour la protection des eaux du bassin lémanique.

Les inscriptions sont ouvertes, certaines épreuves déjà complètes.
Liste d'attente et infos disponibles sur : www.triathlonevian.com

Hugo Nys dans le dernier carré !

Un grand bravo au tennisman, Hugo Nys, ancien pensionnaire du Tennis club d'Evian, pour son magnifique parcours en double à Roland-Garros. Avec son partenaire de jeu, Edouard, Roger-Vasselin, Hugo a atteint les demi-finales du tournoi pour la première fois de sa carrière, avant de s'incliner en trois sets !

Evian, scène mondiale du cyclisme connecté en 2027 !

C'est officiel : Évian fera partie des villes-hôtes des Championnats du Monde UCI de cyclisme 2027. La ville accueillera une épreuve aussi innovante qu'inattendue : la finale des Championnats du Monde de Cyclisme Esport, une première dans le cadre des Mondiaux UCI multi-disciplines.

L'annonce a été faite le 15 avril à Sallanches par l'Union Cycliste Internationale (UCI) et le comité d'organisation. Du 24 août au 5 septembre 2027, la Haute-Savoie deviendra le théâtre d'un événement sportif d'ampleur mondiale, avec 20 championnats UCI organisés sur 12 sites. Plus de 10 000 athlètes venus de plus de 130 pays sont attendus, et 281 titres de champions du monde seront en jeu sur 13 jours de compétition.
Une fréquentation record est anticipée : 2 millions de spectateurs sur place, un milliard de téléspectateurs dans le monde et près de 700 journalistes accrédités.

Au cœur de ce dispositif, Évian portera haut les couleurs de l'innovation. Le Cyclisme Esport, discipline en plein essor, mêle performance physique et technologie. Contrairement aux jeux vidéo classiques, les cyclistes ne tiennent pas une manette mais pédalent bel et bien, installés sur un vélo fixé à un home-trainer connecté.
Leurs efforts sont retranscrits en temps réel sur un parcours virtuel, dans une interface immersive et ultra-compétitive. Après une phase de qualifications en ligne, la grande finale mondiale aura donc lieu à Évian, réunissant les meilleurs athlètes de la discipline. *"Cette désignation marque une nouvelle reconnaissance pour la ville, choisie pour son dynamisme sportif et son implication dans l'organisation de grands événements"* souligne Josiane Lei, maire.
En accueillant cette épreuve résolument tournée vers l'avenir, Évian confirme sa place sur la carte mondiale du sport, au sein d'un rendez-vous international qui s'annonce historique.

Pour consulter la liste complète des disciplines et sites retenus : https://fr.uci.org/

Un été sur l'eau : une base nautique au centre nautique

Le centre nautique innove cet été en lançant, pour la première fois, une base nautique estivale, ouverte du 11 juin au 31 août.

Portée par la Ville en partenariat avec les clubs locaux de kayak, d'aviron et de voile, cette nouvelle offre invite à explorer le Léman autrement, entre liberté et accompagnement encadré.
Chaque après-midi, de 13h à 19h (jusqu'à 21h le jeudi), un "Point plage" permettra de louer facilement paddles, kayaks, avirons ou pédalos. L'accès se fait directement via la caisse du centre nautique.
En parallèle, les clubs partenaires proposeront des séances encadrées en kayak, paddle, aviron et voile, selon un programme hebdomadaire. Une belle occasion de découvrir de nouvelles disciplines, que l'on soit curieux, débutant ou en quête de sensations estivales.
Cette initiative s'inscrit dans la continuité du label France Station nautique obtenu fin 2023, qui distingue les territoires offrant une expérience nautique de qualité, variée et sécurisée. Avec ce projet, la Ville entend soutenir les clubs locaux, encourager la pratique de plein air et enrichir l'offre du centre nautique, dans un format qui pourrait bien s'inscrire durablement dans les étés évianais. Parallèlement à la base nautique, le centre continue de proposer ses activités phares : l'école de natation, ouverte aux enfants dès 2 ans comme aux adultes, le club estival Évian Sport Natation, et l'école d'apnée "Apnée Léman", qui permet de s'initier en toute sécurité à la discipline en milieu naturel, sans oublier le Basecamp.

Centre nautique : Tél. 04 56 30 11 20 - centre.nautique@ville-evian.fr
Ouvert tous les jours jusqu'au 19 septembre :
juin : 9h30-19h30 / juillet-août : 9h30-20h / septembre : 9h30-19h (jusqu'à 16h30 du 15 au 19 sept.).

Base nautique (du 11 juin au 31 août) : Tous les jours 13h-19h (21h le jeudi).
Réservations à la caisse du centre nautique.

- École de natation : ecole.natation.evian@gmail.com / 04 56 30 11 22
- Évian Sport Natation : eviansportnatation74@gmail.com / 06 42 19 09 95
- Apnée Léman (à partir de 8 ans, toute l'année sur réservation) : contact@apnee-leman.com / 07 81 83 51 35 / www.apnee-leman.com

La base nautique se trouve à l'ouest dans le centre nautique.

La Ville soutient les projets sportifs individuels des Evianais

La Ville d'Évian élargit son engagement en faveur du sport en lançant une nouvelle aide financière destinée à soutenir les projets sportifs individuels de ses habitants.
Jusqu'ici principalement tournée vers les clubs et sportifs de haut niveau, la Ville souhaite désormais encourager aussi les initiatives personnelles, qu'elles visent la performance ou l'accès au sport pour tous.
Adopté par le conseil municipal le 12 mai, ce dispositif prévoit une enveloppe annuelle de 10 000 €, avec une aide pouvant couvrir jusqu'à 20 % du coût du projet, dans la limite de 2 000 € par personne, sur présentation de factures. Pour être éligible, le projet doit être non lucratif, porté par un Évianais, avoir une dimension exclusivement sportive, intégrer les valeurs de la Ville (dont le développement durable), associer l'image d'Évian, et faire l'objet d'une présentation en commission municipale.
Les candidatures sont à soumettre à la commission "Vie associative et vie sportive", réunie chaque mois.
Formulaire en ligne : www.ville-evian.fr

Evian renouvelle ses pavillons bleus pour 2025

La Ville renouvelle cette année encore sa distinction environnementale : le centre nautique obtient le label Pavillon Bleu pour la 6e année consécutive, et le port de plaisance pour la 5e. Ce label, attribué par l'association Teragir, récompense les sites engagés dans une démarche de tourisme durable, répondant à des critères stricts : qualité de l'eau, gestion des déchets, sensibilisation à l'environnement ou encore mobilité douce. En 2025, 182 communes françaises et près de 500 plages et ports ont été labellisés. Une reconnaissance de taille pour Évian, qui confirme son attachement à la préservation de son cadre naturel et à une gestion responsable de ses équipements.

Clap de fin pour "À nous de jouer" une belle aventure citoyenne et culturelle

Du printemps jusqu'à la Fête de la musique, la ville d'Évian a vibré au rythme de "À Nous de Jouer", un projet fédérateur qui a rassemblé 1 200 enfants, 300 musiciens et de nombreux citoyens autour d'un même souffle : faire de la culture un levier de lien social et d'engagement collectif.

Portée par la Ville d'Évian et le Conservatoire, cette initiative a su faire dialoguer musique, biodiversité, mémoire, patrimoine et citoyenneté à travers une trentaine d'événements. Spectacles de quartier, concerts participatifs, balades sonores, expositions, apéritifs durables… Chaque rendez-vous a été l'occasion de se rencontrer, d'apprendre, de créer ensemble.
"*Ce projet a permis de rassembler des publics très différents autour d'une culture vivante, accessible et profondément humaine*", se réjouit Magali Modaffari, adjointe en charge de la culture.

Tout a commencé en mars, dans les écoles et au Conservatoire. Une chanson par-ci, une répétition par-là. Et puis, très vite, la magie. Les voix s'élèvent, les enfants s'emparent des mots, les quartiers résonnent. Des jeunes qui slament l'égalité, des maternelles qui chantent les petites bêtes qu'il faut protéger, des refrains entonnés ensemble pour raconter une ville, un quotidien, une envie de faire lien. Les musiciens, eux, partagent leur savoir-faire, pendant que les habitants racontent leurs souvenirs. Des bribes de mémoire accrochées à des panneaux, exposés tout l'été, pour que personne n'oublie.
Au fil des semaines, l'élan grandit. Chaque rendez-vous devient une fête, un moment suspendu.
Le 8 mai, l'émotion prend à la gorge lors de l'hommage musical à la Résistance. Puis viennent les concerts de quartier, où les enfants deviennent les guides de leur propre décor. À Dollfus, ils sont 280 à monter sur scène pour "Tu cherches la petite bête", un spectacle tendre et joyeux sur le respect du vivant, porté par les plus jeunes. Au Festiléman, ce sont 200 élèves de CM2 et de 6e qui chantent d'une seule voix : "On a quelque chose à vous dire". Et personne dans le public ne doute une seconde qu'ils ont, en effet, beaucoup à transmettre. Diversité, respect, curiosité… Tout ce qui tisse le lien et nourrit l'avenir. Le 21 juin, le projet s'achève en apothéose. La scène est dressée au cœur d'Évian. Les voix d'enfants s'y mêlent au violon de Renaud Capuçon, invité d'honneur. "*Voir des enfants de 5 ans partager une scène avec des musiciens professionnels, c'est une expérience que ni eux, ni nous, n'oublierons*", sourit Fabrice Requet, directeur du Conservatoire. Une aventure artistique, collective, profondément humaine. Et déjà, une petite impatience pour la suite.

Un projet ancré dans le quotidien

Au-delà de la programmation culturelle, "À Nous de Jouer" a aussi visé à renforcer le lien social et à animer la vie des quartiers. Les spectacles déambulatoires ont redonné du souffle aux espaces publics, les apéritifs durables ont invité à repenser nos habitudes de consommation, et les rencontres intergénérationnelles ont tissé de nouveaux liens.
Une charte des apéros durables, rédigée par les enfants eux-mêmes, a même vu le jour. Preuve que l'écologie, la culture et la convivialité peuvent faire bon ménage et être portées dès le plus jeune âge.

Une dynamique appelée à se poursuivre

À l'heure du bilan, le succès de "À Nous de Jouer" dépasse largement le cadre artistique. Il témoigne d'un désir profond de participer, de s'impliquer, de construire ensemble. C'est ce que retient Josiane Lei, maire : "*Le plus beau résultat, ce sont les liens créés. Des enfants, des parents, des artistes, des enseignants, des habitants qui ont vécu quelque chose ensemble. Et qui, demain, auront envie de recommencer*".
La suite ? Elle se jouera peut-être dans de nouveaux projets participatifs ou dans d'autres formes d'engagements culturels et citoyens. Car, comme le rappelle le nom du projet, c'est à nous de jouer.

Le spectacle "Tu cherches la petite bête" qui a rassemblé 280 enfants au parc Dollfus.

Poignant hommage musical du 8 mai à la Résistance

Concert à la Caserne, futur tiers lieu dédié aux musiques actuelles et aux cultures urbaines.

Unesco : Évian fait le pari de la culture et de la créativité

La candidature d'Évian au Réseau des Villes Créatives de l'Unesco entre dans sa phase décisive. À la clé : un rayonnement culturel renforcé et de nouvelles perspectives de coopération internationale.

Depuis décembre 2024, Évian est officiellement candidate pour représenter la France au sein du Réseau des Villes Créatives de l'Unesco (RVCU), dans la catégorie "musique". Un projet ambitieux et structurant, qui entend faire de la culture un levier de développement durable, d'inclusion et de coopération internationale.
Ce réseau, créé en 2004, rassemble plus de 350 villes à travers le monde qui placent la créativité au cœur de leur stratégie. En rejoignant cette communauté, Évian espère valoriser son identité musicale, renforcer son attractivité touristique et inscrire sa politique culturelle dans un cadre international exigeant et stimulant.
"*Le Réseau des Villes Créatives est une chance pour révéler l'esprit d'Évian au monde*", souligne Josiane Lei, maire. "*Cette candidature incarne notre vision d'une culture ouverte, partagée, accessible. Elle est le fruit d'un travail collectif, d'une mobilisation constante de tout notre écosystème culturel*".

Une dynamique portée par tout un écosystème culturel

La dynamique est portée par des institutions emblématiques comme la Grange au Lac et son festival, les Rencontres Musicales d'Évian, mais aussi par une vie associative riche, un conservatoire actif et des projets innovants, participatifs et intergénérationnels comme "À Nous de Jouer".
De nouveaux lieux viennent renforcer cette ambition : l'ancienne Caserne des pompiers, appelée à se transformer en un espace dédié aux cultures urbaines et aux musiques émergentes. Ce futur lieu de vie, implanté en centre-ville, répond à un véritable besoin exprimé par les jeunes et deviendra un point de rencontre structurant pour les pratiques artistiques contemporaines ; la future salle La Source Vive, dédiée aux résidences et concerts ; et la renaissance attendue de la Buvette Cachat, symbole du patrimoine culturel évianais. Depuis 2023, la candidature s'est construite en concertation avec les habitants, les artistes, les associations, les établissements scolaires et les élus. Ce projet fédérateur a franchi en janvier 2025 une première étape-clé avec le soutien de la Commission nationale française pour l'Unesco. En avril, le dossier a été officiellement déposé auprès de l'Unesco. La réponse est attendue d'ici la fin de l'année.

Le 2 juillet prochain, la venue à Évian de Michèle Ramis, présidente de la Commission nationale française pour l'Unesco, marquera un temps fort dans la valorisation de cette candidature. Une rencontre avec les acteurs du projet, une visite des lieux emblématiques et un concert exceptionnel viendront illustrer, en musique, l'âme culturelle d'Évian. Si elle est retenue, Évian rejoindra un réseau de coopération unique qui lui permettra de développer des partenariats avec d'autres villes créatives, de valoriser ses talents locaux, et de consolider son engagement pour une culture vivante, durable et partagée. Mais au-delà du résultat, cette candidature aura déjà permis de faire émerger une vision commune, construite à hauteur de ville et portée par l'ensemble du territoire.

Vos prochains rendez-vous

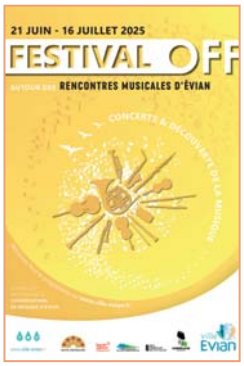

Du 21 juin au 16 juillet
Festival Off
des Rencontres Musicales d'Évian.
Un festival chaleureux ouvert à tous les publics, avec des ateliers de découverte et des concerts gratuits, au cœur de la ville.
Place Charles-de-Gaulle, Buvette Cachat, Conservatoire et Palais des festivités. Programme sur www.ville-evian.fr

Du jeudi 10 au dimanche 13 juillet
The Amundi Evian Championship
Evian accueille l'élite du golf féminin pour l'un des cinq tournois majeurs du circuit mondial.
Plus d'infos sur : https://amundi.evianchampionship.com/

Lundi 14 juillet
Fête Nationale
Un show pyrotechnique sur les eaux du Léman pour clore en beauté la fête nationale
Feux à 22h30.

Les vendredis, du 18 juillet au 22 août
Les Scènes estivales
Des artistes aux univers variés pour rythmer les soirées d'été : **Sylvain Duthu** (18/07), **Superbus** (25/07), **Morgane Ji** (1er/08), **Que Tengo** (8/08), **Ycare** (22/08)
Esplanade du port. 21h15. Gratuit. www.ville-evian.fr

Superbus © Laura Gilli

©Morgane Ji

Du 26 juillet au 17 août
Festival "Evian Belle Epoque"
Concerts, lectures, balade et projections autour de trois thèmes : Lisbonne 1900, la danse et l'architecture et une exposition hommage à Jules Lavirotte, maître de l'Art nouveau.
Villa du Châtelet. www.evianchatelet.org

Les mercredis, du 23 juillet au 20 août
Ciné plein-air
en partenariat avec le Cinéma Royal d'Evian. Un écran sous les étoiles et des films pour tous les âges :
"Flow, le chat qui n'avait plus peur de l'eau" (23/07),
"Un p'tit truc en plus" (30/07), "En fanfare" (6/08),
"C'est magnifique" (13/08) et "Vaïana 2" (20/08).
Place Charles-de Gaulle, 21h. Gratuit.

Samedi 9 et dimanche 10 août
Grande braderie commerciale"
organisé par Evian commerces. Deux jours pour chiner, flâner et faire de bonnes affaires
Rue Nationale, journée.

Samedi 6 septembre

Forum des associations

C'est l'heure des choix : sport, culture, loisirs : une matinée pour découvrir, tester, rencontrer et composer son année.

Halle de Passerat, 9h-13h. Accès libre

Samedi 20 et dimanche 21 septembre

3e Triathlon d'Evian

Une épreuve d'endurance grandeur nature : natation, vélo, course à pied, du sprint à l'ultra, en solo ou en relais. Spectacle garanti dans le pays d'Évian !

Détails et inscriptions : https://triathlonevian.com/

Vendredi 3 et samedi 4 octobre

9e édition des Recompensa

La gourmandise en majesté : un concours unique dédié aux produits du terroir, à la créativité culinaire et aux circuits courts. Concours des nouvelles saveurs : prix du public et des pros à la clé.

24-26 octobre

Evian tattoo Show"

La scène tatouage internationale débarque à Evian. Trois jours de performances, d'expositions et de rencontres avec les grands noms du genre.

Palais des festivités. Plus d'infos : www.evian.tattoo / @eviantattoshow

Vendredi 15 août

"Fête de la Libération"

La Ville célèbre le 81e anniversaire la libération d'Evian et du canton avec en point d'orgue un grand feu d'artifice sur le lac. 22h. Mercredi 14 Retraite aux flambeaux (ouverte à tous). Défilé en musique.

Départ avenue de la Gare, 21h

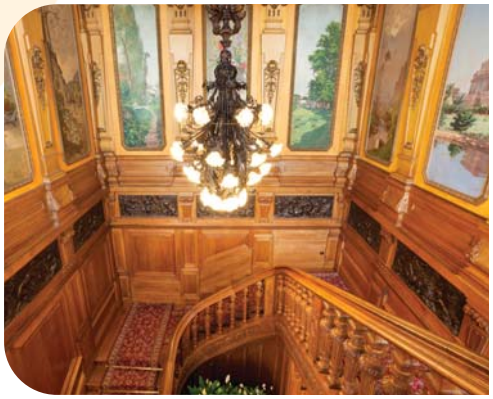

Samedi 20 et dimanche 21 septembre

Journées européennes du patrimoine

Monuments, lieux de mémoire et trésors cachés d'Évian vous livrent leurs secrets !

Programme sur www.ville-evian.fr

Du 18 septembre au 8 octobre

Semaine européenne du développement durable"

Explorez, testez, échangez ! Ateliers, expositions, rencontres pour comprendre les enjeux écologiques.
Avec en temps forts : la conférence de François Gémenne et un week-end dédié à l'alimentation durable et aux circuits courts

Samedi 27 et dimanche 28 septembre

Run mate by Core Lean lac Léman

Une course pas comme les autres : 220 km de relais autour du Léman, de jour comme de nuit, en équipe. Evian fait partie du parcours. A vivre ou à encourager

Plus d'infos sur : www. runmate.org

Les Étoiles du Léman : un tremplin d'exception à Évian !

Un événement inédit débarque à Évian : la 1ère édition du tremplin de chant « Les Étoiles du Léman » ouvre ses présélections jusqu'au 7 septembre 2025. Une occasion rare de briller devant un jury d'exception : Nicoletta en présidente, aux côtés de Bruno Berbères (The Voice) et Anthony Pinto (N'oubliez pas les paroles). À la clé : enregistrements en studio, premières parties de concerts et bien plus encore. La grande finale se jouera le samedi 8 novembre. La billetterie est ouverte.

Inscris-toi sur www.lesetoilesduleman.com ou au 06 15 48 99 90.
Fais entendre ta voix…
et deviens l'une des étoiles du Léman !

Ce calendrier n'est pas exhaustif.
Retrouvez tous les événements sur :
www.ville-evian.fr

“Paris-Bruxelles, 1880-1914” : L’effervescence de deux capitales artistiques

Jusqu’au 4 janvier 2026, le Palais Lumière d’Évian accueille l’exposition “Paris-Bruxelles, 1880-1914. Effervescence des visions artistiques”, un événement exceptionnel réunissant près de 400 œuvres issues d’une remarquable collection privée.

Ce vaste ensemble, patiemment réuni pendant plus de 25 ans, offre une plongée inédite dans les échanges artistiques entre Paris et Bruxelles à une époque charnière. L’exposition met en lumière la richesse et la diversité des mouvements qui ont façonné cette période foisonnante : le Japonisme, l’Art Nouveau, le Symbolisme, le Néo-Impressionnisme ou encore les Nabis. Des thématiques variées, de Montmartre et ses cabarets à la campagne parisienne, de la Bretagne inspirée par Pont-Aven aux portraits satiriques, illustrent les mutations esthétiques et sociétales de la fin du XIXe siècle.

Parmi les artistes exposés figurent des figures majeures telles qu’Alphonse Mucha, Henri de Toulouse-Lautrec, Paul Signac ou Paul Gauguin, mais aussi des talents moins connus, révélés à travers des aquarelles, affiches, revues et dessins inédits. Le parcours thématique invite à redécouvrir le foisonnement créatif d’une époque où Paris et Bruxelles formaient un véritable laboratoire artistique européen.

Palais Lumière, quai Charles-Albert-Besson.
Ouvert du mercredi au dimanche 10h-18h, mardi 14h-18h (10h-18h pendant les vacances scolaires) et les jours fériés
(fermé le 25 décembre et le 1er janvier).

Tél. +33 (0)4 50 83 15 90 - www.palaislumiere.fr

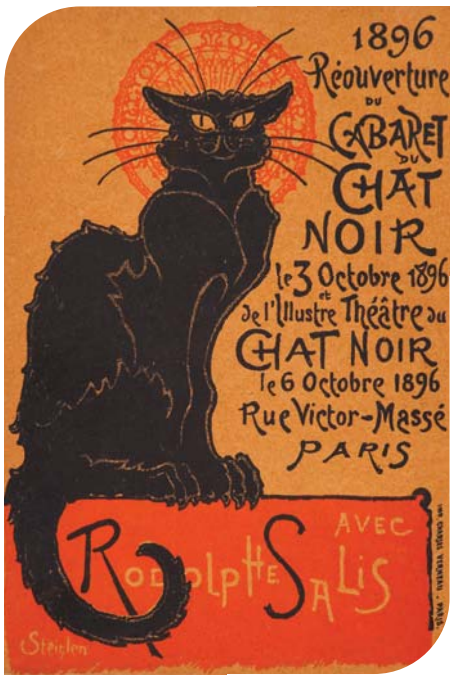

Théophile-Alexandre Steinlen, Réouverture du cabaret du Chat Noir, 1896, lithographie, collection privée, photo Michiel Elsevier Stokmans

Claude-Emile Schuffenecker, Au Jardin du Luxembourg, 1886, pastel sur papier, collection privée, photo Michiel Elsevier Stokmans

Grand vitrail du promenoir de l’établissement thermal du Châtelet (Évian, 1908). Copyright : AJLA/Villa du Châtelet

Jules Lavirotte, maître de l’architecture Art nouveau à découvrir à la Villa du Châtelet

Jules Lavirotte (1864-1929) est l’un des grands noms de l’Art nouveau français, surtout connu à Paris pour l'exubérante façade du 29 avenue Rapp et le Ceramic Hôtel, 34 avenue de Wagram. Il a aussi été actif à Évian entre 1906 et 1910, où il a réalisé les principales constructions de la société des sources du Châtelet (1908-1936).
Témoin de cette aventure, la villa du Châtelet, à Évian, consacre à l'architecte une exposition du 1er juin au 30 septembre.

Au rez-inférieur de la villa, dans l'espace habituellement consacré à l'histoire d'Évian, la carrière de Jules Lavirotte est retracée grâce à une série de photographies, de plans et textes, ainsi que des vitrines et quelques pièces de d’époque, en particulier de céramique.
L’initiative et la réalisation de cette exposition très bien documentée est due à l’association Jules Lavirotte architecte, animée notamment par Olivier Barancy, architecte spécialiste des immeubles anciens, qui cosigne avec Yves Lavirotte, petit-neveu de l'architecte, la seule monographie consacrée à ce jour à Jules Lavirotte, un beau volume de quelque 200 pages, réédité cette année par les éditions du Cercle Guimard.

Villa du Châtelet, 31 quai Paul-Léger.
Du 1er juin au 30 septembre 2025. Ouvert du jeudi au dimanche 14h30-18h30.
8 € (incluant la visite de la villa du Châtelet et une collation).

Exposition “Graal” : le vase dans tous ses éclats

3. Damien François, Orange, 2016, verre soufflé, taillé, photo Damien François

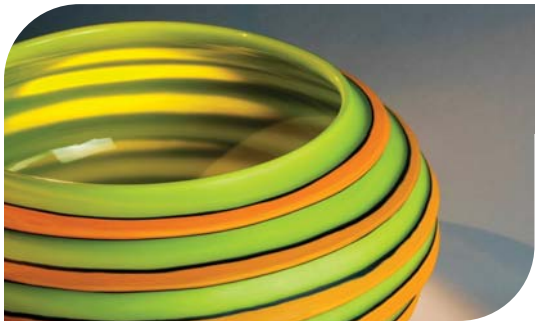

Du 21 juin au 28 septembre 2025, la Maison Gribaldi accueille une nouvelle exposition consacrée à la collection Heider, avec pour thème central un objet universel et intemporel : le vase.

Intitulée “Graal”, l’exposition explore les métamorphoses du verre à travers les styles et les époques, de l’objet utilitaire à l’œuvre d’art. Verreries de Venise, pièces signées Émile Gallé, créations scandinaves ou contemporaines : la diversité des formes et des techniques illustre l’inventivité sans fin des artistes verriers. Au cœur de cette exposition, la spectaculaire technique du Graal, née en Suède au début du XX^{e} siècle, offre des décors gravés d’une finesse et d’une profondeur exceptionnelles.

Cette édition met également à l’honneur le travail de Damien François, artiste haut-savoyard formé entre la Scandinavie, les États-Unis et la France. Ses œuvres sensibles et épurées entrent en résonance avec la collection Heider, enrichissant l’exposition d’un regard contemporain sur la matière et la lumière.

Maison Gribaldi, rue du Port. Tous les jours de 14h à 18h (y compris les jours fériés),
4 € / 3 € (tarif réduit) / Gratuit pour les moins de 16 ans.
1 € de réduction avec un billet pour l’exposition Paris-Bruxelles au Palais Lumière.
Visite commentée tous les jours à 16h : +2 €.
Tél. 04 50 83 15 94 - www.ville-evian.fr

7 - Maibritt Jönsson et Pete Hunner, Vase, 2003 verre soufflé multicouche, photo Cyril Bouchet

12. Jan Erik Ritzmann, Vase, verre soufflé multicouche et inclusions intercalaires, photo Cyril Bouchet

Un héritage de lumière : la Ville rend hommage à Marcel Heider

La Ville d’Évian rend hommage à Marcel Heider, disparu le 7 mars dernier, dont la passion pour l’art du verre et la générosité exceptionnelle ont marqué durablement le patrimoine culturel évianais.
En 2023, Marcel Heider a fait don à la Ville d’Évian d’une collection unique de verre contemporain, fruit de plusieurs décennies de découvertes, de rencontres et d’un regard éclairé sur la création verrière. Composée de plus de 450 œuvres, signées par des verriers, artistes et designers du monde entier, cette collection exceptionnelle, d’une valeur estimée à 3 millions d’euros, reflète à la fois la diversité des styles et l’évolution du Studio Glass international aux grandes maisons européennes telles que Gallé, Lalique, Daum, Saint-Louis ou Val Saint Lambert.
“Cette collection raconte une aventure humaine et artistique” souligne Magali Modaffari, adjointe à la Culture. Elle est aujourd’hui conservée dans les réserves municipales et exposée régulièrement à la Maison Gribaldi à travers des expositions thématiques renouvelées. En recevant ce legs, s’est engagée à honorer la mémoire de Marcel Heider en poursuivant son œuvre de transmission et de mise en valeur de cet inestimable patrimoine culturel.

90% du programme déjà réalisé !

Le drame qui toucha notre ville le 10 mai au matin nous choqua tous profondément. Nos premières pensées sont allées vers ses proches et vers la grande famille des sapeurs-pompiers
Lors du dernier conseil municipal, un échange sur la sécurité a eu lieu. Il a démontré que l'ensemble des élus, y compris ceux de l'opposition n'avait pas davantage connaissance d'agissements sur les hauts de la ville, bien que certains y résident pourtant. Il n'en avait pas non plus été question lors des différentes réunions de quartier.
Face au sentiment d'insécurité, la police municipale réalise un nombre de patrouilles pédestres beaucoup plus important et cela dans l'ensemble des quartiers de la ville. Une vigilance particulière est observée au niveau de la Rue Nationale et des bords du Léman, où de trop nombreuses personnes circulent toujours à vélo ou sur des trottinettes. La lutte contre la délinquance routière est aussi une priorité. Nous vous invitions à appeler la police municipale et nationale dès que vous en ressentez le besoin, sans aucune hésitation.
Notre police municipale est constituée d'agents compétents qui aiment leur ville. Elle est structurée et bien calibrée à la taille d'Evian. Nous continuons à travailler toutefois sur des pistes d'améliorations afin que notre police puisse répondre à toutes les possibilités. Lutte contre le bruit, protection de l'environnement... nous n'excluons aucun sujet.
Au-delà des questions de sécurité publique, certains sont déjà partis en campagne électorale. Les ennemis d'hier ont décidé de se rabibocher ! De notre coté, le mandat que vous nous avez confié n'est pas fini et nous vous assurons de notre énergie pour le mener à bien jusqu'au bout.
90% du programme a d'ores-et-déjà été mis en place, cela malgré la pandémie de la covid-19 et la crise énergétique. Certains projets ont pris davantage de temps à voir le jour car nous avons mis un point d'honneur à les co-construire au maximum avec les citoyens, notamment en matière de mobilité douce. Des dossiers structurant pour notre commune sont toujours en cours. Nous pensons naturellement à la réhabilitation de la Buvette Cachat, dont nous avons fêté la levée de la charpente du grand promenoir le 21 juin. Mais nous pensons aussi à la refonte totale de l'éclairage public qui apportera sécurité dans nos rues et une consommation moins energivore. Nous pourrions aussi mentionner le début des travaux de la ViaRhona fin août, la sécurisation du carrefour de l'X ou encore la réhabilitation du quartier Franc !
Enfin, nous aimerions terminer par saluer le projet "À Nous de Jouer" entièrement imaginé par les services de la ville avec l'appui de l'Éducation nationale. De la "poudre aux yeux", selon les dires de certains, qui aura tout de même permis de faire travailler et chanter 1 200 enfants sur l'égalité, la diversité et la défense de l'environnement, permis de dialoguer avec nos ainés sur l'histoire de nos quartiers ou encore de donner la parole à tous lors du budget participatif. L'opposition osait même dire, en découvrant ce projet, qu'elle n'avait "décidément pas les memes valeurs". Nous pouvons le confirmer.

Evian Avenir avec Josiane Lei

"Tribune commune"

Cinq ans et toujours la même rengaine ! Des promesses, peu de résultats. Une communication orchestrée, les 17 ODD brandis à tout va. Notre quotidien s'est-il amélioré ? Les stationnements plus accessibles ? Le centre-ville plus vivant ? L'écoute des habitants plus réelle ? NON ! Car l'apparence prime sur l'action.
Budget : la ville est riche, mais cela n'autorise pas l'imprudence. Investir, oui. Gaspiller, non. Il manque une vraie stratégie budgétaire: trop de décisions sans vision globale, sans anticipation du fonctionnement.
- La caserne des pompiers transformée en lieu d'arts vivants : pour qui ? Quel budget ? Quels frais de fonctionnement ? Quelle accessibilité ? On réfléchira après...
- La cuisine centrale : projet vertueux mais d'entrée déficitaire. Alors qu'un montage intercommunal aurait permis d'atteindre l'équilibre. Mais Evian décide seule, selon une logique d'un autre temps.
- Le Pré Curieux : un déficit proche d'1M€ depuis le début du mandat. Nous demandons chaque année à travailler la maîtrise des coûts, à chaque fois une excuse différente pour ne rien faire.
- Le dossier Yas Hospitality : un projet bloqué pour préserver un "bâtiment remarquable". Finalement, la ville rachète le terrain à un prix supérieur au marché (4,2 M€) pour éviter un procès. Et le nouveau PLU en autorise in fine la démolition. Cherchez l'erreur !
Santé : trouver un médecin traitant, un parcours du combattant ! De plus en plus d'Evianais n'en ont plus. C'est donc moins de suivi, de prévention, plus de retards de diagnostic. Une réelle perte de chance !
- Le discours de la majorité : "nous avons des pistes mais c'est compliqué". Pourtant ce dossier aurait dû être prioritaire ! Des solutions existent, d'autres territoires ont agi.
- Malgré la condition soignante revendiquée par notre maire, rien n'a été véritablement fait : un manque réel de volonté à mettre en œuvre une politique d'attractivité médicale et d'activer les bons leviers pour améliorer votre accès légitime aux soins.
Sécurité : notre ville perd peu à peu sa tranquillité.
- Vélos, trottinettes circulent sur les quais et rue Nationale, au mépris des piétons.
- Les dégradations diverses se multiplient.
- Les vitesses excessives deviennent la norme, les comportements de plus en plus dangereux.
- Les points de deal se banalisent.
Qu'a fait la majorité ? Trop peu ! Nous avons été nombreux à interpeller sur l'urgence de la situation et le nécessaire renforcement de la police municipale, car il est prouvé qu'une présence policière régulière est efficace. Des communes voisines, Thonon et Publier, ont su doubler leurs effectifs, pourquoi pas Evian ? A cette question, une seule réponse : "C'est compliqué".
Une "brigade verte" avait été annoncée en grande pompe pour veiller à la tranquillité dans l'espace public. Elle semble avoir disparu, comme tant d'autres promesses ! Quand la sécurité des habitants est en jeu, on attend des actes, pas des excuses !

Isabelle Lang, Jean Guillard, Stéphane Berthier

Evian 2020-2026 (I. Lang), Parce que nous aimons Evian (J. Guillard), et l'élu d'opposition S. Berthier

“Suite de la tribune commune”

Mobilité : un véritable défi du quotidien. Malgré de beaux discours, la situation n’a fait que se dégrader.
- Les parkings souterrains : la privatisation a entraîné une hausse des tarifs, sans création de nouvelles places, ni d’amélioration significative du service.
- Les parkings de surface : au fur et à mesure d’aménagements ponctuels, le nombre de places a diminué, pénalisant les habitants et les commerces.
- Le parking relais pour les frontaliers : fonctionnel jusqu’à ce que les nouvelles lignes de bus arrivent. Résultat : une déconnexion des horaires, un parking délaissé et les frontaliers de retour en ville saturant les parkings.
- Le stationnement gratuit du samedi : nous en demandons régulièrement la révision face à la problématique des voitures “ventouses” qui pénalisent tant les habitants que les commerçants. Malgré plusieurs propositions de notre part et les promesses de Mme le maire “nous allons y travailler”, rien n’a été fait !
- Quant aux déplacements piétons : à part 2 ou 3 aménagements ponctuels, ils sont toujours aussi dangereux.
- Enfin, parlons du plan vélo : la ville pourrait se voir attribuer le label de "ville pro-vélo sans pistes cyclables" ! De nombreux habitants y ont cru, ont donné de leur temps, participé à des groupes dits de “concertation”. Mais au final, rien n’en est sorti, on attend toujours.
Comment s’en étonner quand on lit dans la presse, au détour d’un article : “La topographie du territoire fait que nous ne pouvons pas vraiment envisager d’autres modes de transport que la voiture”. Cette phrase illustre l’état d’esprit de la majorité, une politique faite d’effets d’annonces, de promesses où les habitants sont invités à participer pour mieux être oubliés. En attendant circuler à vélo est toujours aussi dangereux !
Démocratie locale : la politique est souvent dénigrée lorsque ceux qui détiennent le pouvoir en font une affaire de promesses plus que de résultats. Sous couvert de “concertation locale”, que s’est-il passé ?
- Des réunions de concertation sans réelle concertation. La présentation de la chaufferie biomasse en est l’exemple flagrant : un projet présenté comme s’il était encore amendable… alors que tout est déjà décidé.
- Des consultations de façade : des sondages… mais orientés ; des ateliers… mais sans données claires, sans les conditions pour un véritable débat. Des groupes de travail… mais des décisions unilatérales. On demande de valider ce qui a déjà été décidé.
- Quant à la place de l’opposition, la majorité n’en a cure. Nos propositions ? Ignorées. Nos compétences ? Décrédibilisées. Pourtant, certaines de nos idées ont été reprises, preuve qu’elles étaient fondées. Les commissions ? Réduites à des chambres d’enregistrement.
- Enfin, il est monnaie courante que nous apprenions les projets par la presse : cuisine centrale, devenir de l’hôtel Beau Rivage...
Au final, une parodie de consultation et un manque criant de démocratie locale !

Isabelle Lang, Jean Guillard, Stéphane Berthier

Evian 2020-2026 (I. Lang) - Parce que nous aimons Evian (J. Guillard) – S. Berthier

“Suite de la tribune commune”

Urbanisme : un nouveau PLU mais basé sur des données dépassées, quel dommage ! Le document repose sur des indicateurs obsolètes, tant en matière de climat que de circulation. Quand nous avons pointé ces manques, la réponse fut simple : “Il est parfait, il a été salué par les autorités”. Force est de constater que ce document est complexe, confus et peu opérationnel.
- Le nombre excessif d’OAP (Orientation d’Aménagement et de Programmation) rend le document difficile à comprendre et à appliquer pour les habitants comme pour les professionnels.
- La création d’une nouvelle centralité à Thony entrainant la coupure d’un axe structurant, sans étude globale sur les conséquences en matière de trafic et de report de circulation, laisse craindre de futurs problèmes de circulation.
- Et que dire de l’absence de réflexion sur la densification verticale, pourtant prônée par de nombreux experts pour concilier développement urbain et préservation des sols ? Face à cette remarque, la majorité répond : “On pourra modifier plus tard”. Mais n’est-ce pas le rôle du nouveau PLU de fixer un cap sur le long terme ?
Commerces et attractivité :
- Une absence de stratégie sur le commerce : des implantations tous azimuts, sans réflexion sur la complémentarité avec les commerces actuels, notamment ceux au centre, risquant une concurrence mal anticipée, une centralité fragilisée. Là encore pas de maillage global sur la ville.
- Les logements type AirBnB doivent être réglementés à l’échelle du territoire pour être efficace ; l’instance de contrôle n’a pas été mise en place car considérée comme “trop compliqué” alors que Thonon s’y engage.
- En matière d’attractivité, rien de neuf. Les animations se suivent et se ressemblent, sans renouvellement, sans originalité. Difficile de séduire de nouveaux publics ou de fidéliser durablement les habitants. Une ville dynamique ne peut se contenter d’un événementiel répétitif.
- Quant à l’activité congrès, un levier fort demandé par les professionnels, elle reste trop largement sous-exploitée.
En conclusion, ce mandat aura été marqué par un immobilisme certain. Les problèmes du quotidien restent sans réponse, la rénovation des quais est à l’arrêt, et les quartiers des hauts sont toujours délaissés. Les priorités des habitants (stationnement, mobilité, santé, sécurité) sont reléguées derrière la communication et l’image. Depuis plus de 20 ans, la même équipe figée, les mêmes visages, les mêmes recettes dépassées. Quant à la maire, elle paraît plus préoccupée par l’accumulation des mandats que par les besoins des habitants.
De sensibilités politiques différentes, nous sommes persuadés qu’une autre manière de faire de la politique est possible, plus sobre, plus à l’écoute, plus proche des réalités de terrain et qui ne cherche pas à briller mais à servir.
En mars 2026, vous aurez l’occasion de tourner la page. Ensemble, faisons le choix du renouveau.

Isabelle Lang, Jean Guillard, Stéphane Berthier

Evian 2020-2026 (I. Lang), Parce que nous aimons Evian (J. Guillard), et l’élu d’opposition S. Berthier.

À nous de jouer
Paroles et musique : Julien Morand

À nous de jouer
À nous de changer
Ce monde qui nous entoure
Qui gronde, qui nous rend sourds

À nous de jouer
De chanter, de danser
De peindre une autre toile
De souffler dans les voiles

N'attendons plus de loi
Pour que l'égalité s'impose
On peut montrer la voie
Essayer de changer les choses

Sortons de ces schémas
Qui nous enferment dans des cases
Libérons-nous du poids
Qui nous divise, qui nous écrase

Partageons sans tarder
Ce qui nous donne le sourire
Plutôt que tout garder
On gagne bien plus à offrir

On change nos habitudes
Et on finit par oublier
Toutes les inquiétudes
Qui nous empêchaient d'avancer

Refrain

Prenons moins la voiture
Reprenons plaisir à marcher
À réduire notre allure
On gagne du temps pour rêver

Ramassons les papiers
Que d'autres ont fait tomber par terre
Plutôt que de râler
On peut se baisser et le faire
Sortons de cette course
Qui nous pousse à trop consommer

Achetons à la source
Des bons produits, pour mieux manger
Luttons dès que possible
Contre les nombreux préjugés
Qui ont choisi pour cible
Ces gens qui n'ont rien demandé

Refrain

J'ai perdu trop de temps
À patienter, les bras croisés
Accablé, impuissant
À croire qu'on allait nous sauver
Mais j'ai fini par voir
Que je pouvais au quotidien
M'impliquer dans l'histoire
Par des actions, des petits riens
Mettre du coeur,
Planter des fleurs
De la couleur dans nos vies
Vaincre nos peurs Sécher nos pleurs
Chanter en chœur nos envies

Du respect De l'entraide,
Des graines que l'on sème
Se défaire Des excès
Qui détruisent la planète

Les cartes sont dans nos mains
...A nous d'jouer

Pourquoi tout remettre à demain Rien n'est perdu, ça peut bouger
Pour vaincre la solitude
Connecté du soir au matin
Mais on perd l'habitude
De parler avec nos voisins

De sortir de chez nous
D'aller aux concerts du quartier
La vie elle est partout
Dans les ruelles, dans les cafés

Chaque action positive
Chacun de nos gestes anodins
Peut en définitive
Autour de nous faire tant de bien

Quelques mots, un soutien
Juste un peu de chaleur humaine
C'est beau quand on se tient
Comme les maillons d'une grande chaîne

On est tous les voisins de quelqu'un
On est tous les voisins de quelqu'un
On est toutes les voisines de quelqu'un
On est toutes les voisines de quelqu'un

Le voisin du d'ssus, la voisine de bus
Le voisin d'à côté, la voisine de pallier
Le voisin du jardin, la voisine dans le train
Le voisin d'en face, quoiqu'on fasse

Refrain

La voisine d'ici, le voisin lointain
De l'autre pays, du pays voisin
On ne choisit pas, chacun a le droit
De vivre ici ou là, c'est comme ça

Refrain

Les voisins polis ne sont pas forcément gentils
Ceux qu'on l'air méchant ne le sont peut-être pas tant
Il faut se parler, il faut discuter
On ne sait jamais...

Refrain final (bis)

On est tous les voisins de quelqu'un
On est tous les voisins de quelqu'un
On est toutes les voisines de quelqu'un
On est toutes les voisines de quelqu'un
...de quelqu'un de bien !

Voisins Voisines
Musique P Parisot
Paroles CM1 des Hauts d'Evian

Chansons composées avec les enfants dans le cadre du projet "A nous de jouer".